

ÉLECTIONS

La Métropole passe à droite

Les listes « Grand Cœur Lyonnais » ont remporté, lors des élections métropolitaines, dix circonscriptions sur quatorze — dont celle des Portes du sud qui intègre Vénissieux.

Bruno Bernard doit passer la main ce jeudi 26 mars à Véronique Sarselli à la tête de l'exécutif métropolitain. Jean-Michel Aulas, défait à Lyon, devrait être son premier vice-président.

PAGE 5

PHOTO FG.



SANTÉ

Un nouveau centre dentaire à Vénissieux

Un nouveau centre dentaire, Dentalsoins, a ouvert ses portes en début d'année aux Minguettes, le long de l'avenue Jean-Cagne.

« Pour l'instant, nous avons quatre dentistes, mais nous pouvons aller jusqu'à huit », assure Saïde El Atroubi, directeur. Un orthodontiste et un implantologue pourraient prochainement renforcer les équipes

PAGE 6

expressions

Les nouvelles de Vénissieux

N° 822

du 25 mars
au 7 avril 2026

www.expressions-venissieux.fr

Idir Boumertit maire de Vénissieux



L'insoumis Idir Boumertit deviendra officiellement maire de Vénissieux ce samedi, après le conseil municipal d'installation. Le 22 mars, sa liste s'est imposée avec 25 voix d'avance sur celle de Michèle Picard.

PAGES 2 À 4

PHOTO EMMANUEL FOUJROT



ÉLECTIONS MUNICIPALES

Idir Boumertit élu sur le fil

Ce dimanche 22 mars, il a fallu attendre les remontées du dernier bureau de vote pour connaître le nom du nouveau maire de Vénissieux. Après une soirée électorale pleine de suspense et des résultats extrêmement serrés, au *finish*, c'est Idir Boumertit qui s'impose de 25 voix.

Les soirées électorales ont parfois des allures de chassé-croisé, notamment lorsque l'on scrute les résultats au fil des remontées des bureaux de vote. Mais un chassé-croisé du niveau de celui connu le 22 mars à Vénissieux, pour le second tour des municipales ? Il faut sans doute se creuser les méninges pour en trouver un comparable, dans une ville d'une telle taille.

Et maintenant ?

La liste « Faisons mieux pour Vénissieux » obtient 33 sièges au conseil municipal, contre 8 pour « Unir, résister, agir, Ensemble pour Vénissieux », 5 pour « Vénissieux Plurielle » et 3 pour « Retrouver Vénissieux ». Le conseil d'installation, au cours duquel le maire sera élu par les conseillers municipaux, se tiendra ce samedi 28 mars. Idir Boumertit a d'ores et déjà annoncé qu'il allait laisser, pour être maire de Vénissieux, son poste de député à sa suppléante, Gisèle Putoud.

Rembobinons : il est près de 20h30 lorsque les premiers bureaux de vote — qui ont fermé à 19 heures — communiquent à l'hôtel de ville les conclusions de leurs dépouillements. La liste conduite par Idir Boumertit s'affiche en tête. Très légèrement, mais elle devance celle conduite par le maire sortant, Michèle Picard. Cela ne dure pas : dix minutes plus tard, après les remontées de dix bureaux, les positions s'inversent. Quinze minutes passent encore, cinq bureaux arrivent, et Idir Boumertit repasse devant.

Alors que 21 heures approche et que les résultats de 20 bureaux sur 29 sont connus, Michèle Picard repasse devant, pour 62 voix. À la faveur de quatre nouveaux bureaux, Idir Boumertit la devance, avec 103 voix d'avance sur le maire sortant.

Et puisque le suspense se devait d'être présent jusqu'au bout, Michèle Picard refait la course en tête après 26 bureaux, après 27 bureaux, après 28 bureaux... d'une centaine de voix, avant que n'arrivent les résultats de Léo-

Lagrange. Et ces derniers changent tout : Idir Boumertit y obtient 256 voix, contre 108 pour sa rivale communiste. Les positions s'inversent une dernière fois, et la liste conduite par celui qui est encore député de la 14^e circonscription du Rhône s'impose.

Les résultats finaux ? 4020 voix (34,11 % des suffrages) pour la liste « Faisons mieux pour Vénissieux » conduite par Idir Boumertit, 3995 (33,90 %) pour « Unir, résister, agir, Ensemble pour Vénissieux », conduite par Michèle Picard. Derrière les deux candidats de gauche, le centre uni à la droite et l'extrême droite n'ont pas existé : « Vénissieux Plurielle » a obtenu 2409 voix (20,44 %) et « Retrouver Vénissieux ! », 1361 voix (11,55 %). Le tout, avec une participation toujours faible, mais en très légère hausse par rapport au premier tour : le 22 mars, 12045 Vénissiens (38,30 %) se sont déplacés aux urnes, contre 11650 (37,06 %) le dimanche précédent.

PLUS DE 1000 VOIX SUPPLÉMENTAIRES POUR BOUMERTIT

Alors, que retenir des dynamiques de ce second tour ? Tout d'abord, bien sûr, qu'Idir Boumertit a su refaire son retard sur le maire sortant : devancé de 269 voix le 15 mars, il s'impose au *finish* de 25 voix. La liste d'union de la gauche hors LFI semblait avoir pourtant mis

toutes les chances de son côté en attirant à elle celui qui souhaitait incarner une troisième voie à gauche, Mokrane Kessi. Le président de l'association France des Banlieues était arrivé cinquième au premier tour, avec 686 voix, soit 6,05% des suffrages.

La liste conduite par Michèle Picard a ainsi gagné 781 voix en une semaine. Insuffisant : celle conduite par Idir Boumertit a profité d'une plus forte mobilisation, avec 1075 voix supplémentaires entre les deux tours.

LA FIN DE 90 ANS DE COMMUNISME MUNICIPAL

Parmi les autres candidats qualifiés pour le second tour, Pascal Dureau et la liste « Vénissieux Plurielle » n'ont pu que légèrement bonifier leur score du 15 mars. L'ensemble droite-centre glane 145 voix supplémentaires. Et à l'extrême droite, Quentin Taïeb, empêtré dans une affaire qui pourrait conduire à l'annulation du scrutin (voir par ailleurs), est en net recul : il passe de 1966 voix à... 1361.

Ce 22 mars 2026 restera dans l'histoire locale le jour qui a marqué la fin de 90 ans de communisme municipal, commencés avec Ennemond Romand en 1935. La droite et le centre s'y étaient cassés les dents : Jean-Pierre Communal-Haour, Christophe Girard, Yves Blein ont succes-



PHOTO EMMANUEL FOUJROT

La tension est restée vive jusqu'au bout : il a fallu attendre les résultats du dernier bureau de vote, Léo-Lagrange, pour connaître le nom du vainqueur

sivement échoué à prendre la ville au PCF. Le socialiste Lotfi Ben Khelifa également, en 2014 puis 2015. L'insoumis Idir Boumertit, qui fut membre de la majorité municipale entre 2001 et 2026, est finalement celui qui a réussi à renverser la table. ■

GRÉGORY MORIS

“

Nous allons nous mettre au travail dès maintenant, redoubler d'énergie, il n'y a aucune minute à perdre.

IDIR BOUMERTIT,

TÊTE DE LISTE « FAIRE MIEUX POUR VÉNISSIEUX »

25

C'est le nombre de voix qui séparent la liste d'Idir Boumertit de celle de Michèle Picard.

Idir Boumertit va devenir le cinquième maire de Vénissieux depuis la Libération.



PHOTO EMMANUEL FOUJROT



PHOTO EMMANUEL FOUJROT

Les réactions après le second tour

IDIR BOUMERTIT

Liste « Faisons mieux pour Vénissieux »

« Merci aux Vénissiennes et aux Vénissiens qui se sont déplacés et ont accompli leurs devoirs électoraux. Les habitants ont osé le changement. Ils ont choisi de nous donner les clés de la ville pour veiller à l'avenir de leurs familles, ils ont choisi notre projet, notre programme tourné vers l'action sociale à destination de toutes et tous. Vénissiens, vous avez ouvert la voie à une nouvelle génération d'élus.

« Nous allons nous mettre au travail dès maintenant, redoubler d'énergie, il n'y a aucune minute à perdre. Un mandat, c'est long et court à la fois, car les changements prennent du temps. Je m'engage à ne jamais mettre de côté ou sous-estimer la lutte contre les discriminations. Avec moi, personne ne sera jamais empêché du fait de son histoire, de son identité réelle ou supposée. Je ne vois que des êtres humains et des citoyens capables d'agir pour mieux vivre ensemble. Vous pouvez compter sur moi, compter sur notre équipe pour être dans l'action à votre service. » ■

MICHÈLE PICARD

Liste « Unir, résister, agir, ensemble pour Vénissieux »

« Je tiens à remercier avec une émotion sincère et profonde les Vénissiennes et les Vénissiens qui ont voté et accordé leur confiance à notre liste d'union de la gauche et des forces progressistes. Il n'aura échappé à personne que notre démocratie traverse une crise grave et profonde. Même le scrutin des municipales, auquel les Français sont pourtant attachés, enregistre une abstention record, en baisse par rapport à 2014.

« Vénissieux et les Vénissiens se sont exprimés : la liste menée par Idir Boumertit est arrivée en tête avec 25 voix d'écart. Ce soir, je pense aux habitants, à leurs difficultés face aux crises profondes et récurrentes, à toutes les missions que nos services publics de proximité ont réalisées pour les accompagner, à tout le travail qui a été accompli pour le développement de notre ville. Il faut continuer d'avancer et relever la tête en toutes circonstances. Nous serons toujours à leur côté, au service de Vénissieux et des Vénissiens. » ■

PASCAL DUREAU

Liste « Vénissieux Plurielle »

« À l'issue des élections municipales, Vénissieux Plurielle prend acte du résultat et remercie chaleureusement les électrices et les électeurs qui ont porté leur confiance sur notre liste, ainsi que l'ensemble des habitants qui se sont déplacés pour voter. Nous adressons nos félicitations républicaines à la liste d'Idir Boumertit arrivée en tête.

« Notre responsabilité commence désormais au conseil municipal : nous serons une opposition sérieuse, exigeante et constructive, guidée par une seule priorité, l'intérêt des Vénissiens. Nous soutiendrons toute décision utile au quotidien des habitants et nous formulerons, lorsque nécessaire, des propositions claires et réalisables. Vénissieux Plurielle pourra également s'appuyer sur l'engagement de ses cinq élus métropolitains — Pascal Dureau, Sonia Ibrahim, Estelle Jellad, Ludovic Almeras et Alexandre Dallery — afin de faire avancer, avec la Métropole de Lyon, des dossiers concrets relevant de ses compétences, au service de notre commune. » ■



ANALYSE

Les bureaux de vote à la loupe

Le résultat ultra-serré du second tour masque des disparités importantes selon les quartiers.

On retiendra de ce second tour de l'élection municipale 2026 l'écart infime séparant le vainqueur de la vaincue. 25 voix, c'est moins d'un bulletin par bureau de vote ! Mais cette approche globale est trompeuse. Si l'on étudie les résultats par quartier, et plus encore par bureau, on s'aperçoit que le vote est hétérogène, les préférences politiques différent sensiblement selon la zone où l'on réside. On peut distinguer schématiquement trois types de secteurs. Au Centre et à l'est de la commune, il y a d'abord les bureaux où Idir Boumertit et Michèle Picard rivalisent, tantôt devant tantôt derrière, comme Charréard, Jules-Guesde, Hôtel

de ville, Gabriel-Péri... Les écarts y sont souvent limités à quelques unités, au plus à quelques dizaines de voix. Plus au nord de la ville, les quartiers Moulin-à-Vent et Joliot-Curie donnent un clair avantage à Michèle Picard, qui atteint un maximum de 47 % des suffrages dans le bureau Ernest-Renan. Les écarts avec Idir Boumertit se creusent, pouvant atteindre voire dépasser la centaine de voix.

Au sud-ouest, autrement dit aux Minguettes, c'est l'inverse : Idir Boumertit y réalise des scores qui passent la barre des 50 %, et même celle des 60 %. Dans deux bureaux (Léo-Lagrange et Anatole-France), il distance Michèle Picard de plus de 150 voix. Son moins bon résultat



PHOTO EMMANUEL FOUJROT

sur le plateau est de 38 %. Globalement, les Minguettes, où la participation est moindre que dans le reste de la ville mais a davantage progressé par rapport au premier tour, apportent au parlementaire insoumis un peu plus de 30 % de ses voix. C'est incontestablement là, dans les quartiers les plus populaires, qu'Idir Boumertit a fait la différence lui permettant de s'im-

poser sur le fil. Quant au candidat de la droite et du centre, Pascal Dureau, il ne s'impose que dans un seul bureau, Monery, où il glane 31,27 % des suffrages. La liste de Quentin Taïeb est devancée partout, le candidat d'extrême droite ne dépasse les 20 % que dans deux bureaux : Joliot-Curie et Georges-Lévy. ■

GILLES LULLA

Une annulation du scrutin possible ?

Ces élections municipales pourraient être, dans les prochains mois, annulées. En effet, le candidat d'extrême droite Quentin Taïeb aurait été placé, selon nos confrères du *Progrès*, en garde à vue début mars dans le cadre d'une enquête ouverte pour « inscription indue sur une liste électorale par déclaration frauduleuse ou faux certificat ». De quoi altérer la sincérité du scrutin et conduire à un retour aux urnes ? Il faudra sans doute patienter plusieurs mois pour le savoir. En attendant, c'est bien Idir Boumertit qui passe aux manettes.

Les résultats détaillés			Pascal Dureau		Michèle Picard		Idir Boumertit		Quentin Taïeb	
Bureaux	Inscrits	Votants	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
01 - HÔTEL DE VILLE 1	1030	426	116	27,75%	132	31,58%	129	30,86%	41	9,81%
02 - FLORA-TRISTAN	789	196	31	16,32%	55	28,95%	92	48,42%	12	6,31%
03 - PASTEUR	1523	624	114	18,57%	208	33,88%	233	37,95%	59	9,60%
04 - MONERY	743	359	111	31,27%	103	29,01%	94	26,48%	47	13,24%
05 - MAX-BAREL	1236	494	93	19,18%	143	29,48%	196	40,41%	53	10,93%
06 - CHARRÉARD	939	388	118	30,89%	119	31,15%	112	29,32%	33	8,64%
07 - AMBROISE-CROIZAT	988	377	113	30,54%	97	26,22%	124	33,51%	36	9,73%
08 - JULES-GUESDE	1035	350	78	22,54%	115	33,24%	118	34,10%	35	10,12%
09 - PARILLY	1085	525	130	25,10%	183	35,33%	106	20,46%	99	19,11%
10 - JEANNE-LABOURBE	1224	530	115	22,07%	171	32,82%	173	33,21%	62	11,90%
11 - CLOS-VERGER	862	393	91	23,45%	149	38,40%	85	21,91%	63	16,24%
12 - JOLIOT-CURIE	1378	553	100	18,52%	199	36,85%	131	24,26%	110	20,37%
13 - VIVIANI	882	304	34	11,49%	109	36,82%	102	34,46%	51	17,23%
14 - KERGOMARD	782	348	63	18,48%	121	35,48%	106	31,09%	51	14,95%
15 - MOULIN-À-VENT	1214	581	118	20,74%	225	39,54%	133	23,37%	93	16,35%
16 - VAILLANT-COUTURIER	895	401	81	20,61%	135	34,35%	118	30,03%	59	15,01%
17 - ERNEST-RENAN	1113	579	122	21,82%	263	47,05%	85	15,21%	89	15,92%
18 - GEORGES-LÉVY	697	333	65	19,94%	135	41,41%	58	17,79%	68	20,86%
19 - GABRIEL-PÉRI 1	608	191	35	18,82%	56	30,11%	69	37,10%	26	13,97%
20 - CENTRE	1432	624	170	28,10%	200	33,06%	189	31,24%	46	7,60%
21 - GABRIEL-PÉRI 2	955	362	62	17,51%	116	32,77%	130	36,72%	46	13,00%
22 - MAISON DU PEUPLE	1268	532	111	21,35%	182	35,00%	170	32,69%	57	10,96%
23 - LOUIS-PERGAUD	993	366	49	14,24%	131	38,08%	145	42,15%	19	5,53%
24 - LEO-LAGRANGE	1417	407	23	5,79%	108	27,20%	256	64,48%	10	2,53%
25 - ANATOLE-FRANCE	1571	428	41	9,69%	110	26,00%	254	60,05%	18	4,26%
26 - SAINT-EXUPERY	939	340	84	25,23%	96	28,83%	127	38,14%	26	7,80%
27 - PAUL-LANGEVIN	1723	421	44	10,68%	116	28,16%	236	57,28%	16	3,88%
28 - JEAN-MOULIN	1069	295	52	17,99%	112	38,75%	110	38,06%	15	5,20%
29 - HENRI-WALLON	1056	318	45	14,47%	106	34,08%	139	44,69%	21	6,76%
TOTAL	31446	12045	2409	20,44%	3995	33,90%	4020	34,11%	1361	11,55%



ALTERNANCE

"Grand Cœur lyonnais" s'impose

Les listes conduites par Véronique Sarselli remportent dix circonscriptions sur quatorze. Bruno Bernard va passer la main à la tête de l'exécutif métropolitain.

Vénissieux n'est pas la seule collectivité à avoir connu un bouleversement ce dimanche 22 mars : avec dix circonscriptions remportées sur quatorze, le rassemblement de la droite et du centre remporte la Métropole.

Dans le détail, sur les 150 sièges, les listes "Grand Cœur lyonnais" menées par Véronique Sarselli en ont obtenu 92, l'union de la gauche de Bruno Bernard 49, le Rassemblement national de Tiffany Joncour cinq, La France insoumise de Florestan Groult trois, et un siège est divers gauche. La Métropole va donc prochainement changer d'orientation politique, après cinq années de rassemblement de la gauche.

« Cette campagne métropolitaine aura été difficile à bien des égards, déclare, dans un communiqué, le président sortant, Bruno Bernard. Difficile d'abord pour les électeurs,

du fait de la concomitance avec les scrutins municipaux, qui a nui à la lisibilité des enjeux. Difficile ensuite par la médiocrité du débat public : la droite a trop souvent préféré les caricatures, les contre-vérités et les attaques à la confrontation sérieuse des projets, sans doute parce que son propre programme comportait trop de flous, d'incohérences et d'impasses. Difficile, aussi, dans un contexte national marqué par une vague bleue qui a porté partout en France une dynamique favorable au vote à droite. Difficile, enfin, parce que les conditions d'un rassemblement de la gauche entre les deux tours n'ont pas pu être réunies. »

ÉLECTION CE JEUDI

Rappelons en effet qu'écologistes, communistes et socialistes n'ont pu fusionner leurs listes avec celles de la France Insoumises entre les deux tours. Ce qui a incontestablement coûté quelques circonscrip-



PHOTO EMMANUEL FOUDROT

tions, comme celle des Portes du sud (voir ci-dessous) où le total de gauche totalise plus de 52 % des suffrages... quand la liste élue, celle de Nathalie Frier, plafonne à 32,41%. « Nous travaillerons avec Grand Cœur lyonnais à porter ce projet ambitieux et nous travaillerons avec tous les maires de la Métropole de Lyon, a promis Véronique Sarselli après les résultats. Je

demandrai [à Jean-Michel Aulas] d'être mon premier vice-président. » Et maintenant ? Les élus ont rendez-vous ce jeudi 26 mars à l'hôtel de la Métropole, pour l'élection du président ou de la présidente de la collectivité. Sauf surprise, il devrait s'agir de Véronique Sarselli, réélue le 15 mars maire de Sainte-Foy-lès-Lyon — un poste qu'elle n'occupera pas en raison

de la loi sur le cumul des mandats. S'ouvrira alors la première période de cohabitation de l'histoire de la Métropole : la collectivité devra composer avec le fait que sur ses cinq plus grandes villes (Lyon, Villeurbanne, Vénissieux, Vaulx-en-Velin, Saint-Priest), une seule mairie — Saint-Priest — affiche la même couleur politique. ■

GRÉGORY MORIS

PORTES DU SUD

La circonscription aussi bascule à droite

L'ancienne maire de Saint-Fons, Nathalie Frier, profite de la division de la gauche pour ravir la circonscription composée de Vénissieux, Corbas, Feyzin, Saint-Fons et Solaize.

Les résultats du premier tour le laissent présager : sans union des formations de gauche, la tête de liste "Grand Cœur lyonnais", Nathalie Frier, avait de grandes chances de s'imposer dans la circonscription des Portes du Sud le dimanche 22 mars.

Forte des 24,46 % obtenus une semaine plus tôt, la candidate de la droite et du centre a transformé l'essai en portant son score à 32,41 % au second tour. Soit plus de 1000 voix d'avance sur Idir Boumertit ("Faisons mieux pour une métropole populaire") qui a récolté 27,67 % des suffrages. Suivent Michèle Picard ("Avançons ensemble, l'union de la gauche et des écologistes") avec 25,12 %, et le représentant de l'extrême droite Marco Charavia qui récolte 14,80 %.

Sociologiquement ancré à gauche, le territoire composé des villes de Vénissieux, Corbas, Feyzin, Saint-Fons et Solaize, bascule donc à droite. Grâce au scrutin proportionnel avec prime majoritaire qui favorise grandement la liste arrivée en tête, huit élus "Grand Cœur lyonnais" des Portes du Sud siégeront sur les bancs de la Métropole. Les trois autres sièges échoient à l'insoumis Idir Boumertit, à la communiste Michèle Picard et au RN Marco Charavia. Les candidats de gauche peuvent nourrir des regrets de ne pas avoir conclu d'union, mais une victoire sur les Portes du Sud n'aurait pas empêché la droite de ravir la Métropole à Bruno Bernard.

Nathalie Frier a construit sa victoire à Solaize et Corbas où elle franchit allègrement

la barre des 50 %, et à Feyzin où elle termine en tête avec 35 % des voix. Mais aussi à Saint-Fons (commune dont elle fut maire) et Vénissieux (ville la plus

peuplée), où elle parvient à limiter son retard en terminant respectivement 2^e et 3^e avec 28,42 % et 24,35 % des suffrages. Sur le territoire vénissien, comme

pour les municipales, c'est Idir Boumertit qui s'impose devant Michèle Picard : 34,23 % contre 28,80 %. ■

GILLES LULLA

Villes	Exprimés	Nathalie Frier (LDVC)	Idir Boumertit (LFI)	Michèle Picard (LUG)	Marco Charavia (RN)
Corbas	3 488	51,26 % 1788	10,06 % 351	20,36 % 710	18,32 % 639
Feyzin	2 129	35,56 % 757	16,82 % 358	23,34 % 497	24,28 % 517
Saint-Fons	3 030	28,42 % 861	39,64 % 1 201	20,03 % 607	11,91 % 361
Solaize	1 172	59,98 % 703	4,52 % 53	19,71 % 231	15,78 % 185
Vénissieux	11 491	24,35 % 2 798	34,23 % 3 933	28,80 % 3 309	12,63 % 1 451
Total	21 310	32,41 % 6 907	27,67 % 5 896	25,12 % 5 354	14,80 % 3 153

SANTÉ

Un nouveau centre dentaire à Vénissy

Depuis maintenant deux mois, Dentalsoins, un nouveau centre dentaire, a ouvert ses portes aux Minguettes, le long de l'avenue Jean-Cagne.



« Vous avez ouvert il y a longtemps ? », s'étonne un habitant en rentrant chez Dentalsoins. Ces dernières années, la ville est confrontée à une pénurie de professionnels de santé, dont des dentistes. Alors l'arrivée de ce nou-

veau centre dentaire est plutôt une bonne nouvelle. Depuis son ouverture, en février dernier, Dentalsoins a vu son nombre de rendez-vous exploser : « Nous avons près d'un mois d'attente », ainsi que l'atteste Saïde El Atroubi, directeur du centre.

Située dans le quartier Vénissy, le long de l'avenue Jean-Cagne, la façade de l'établissement est connue des habitants. Il y a quasiment deux ans, un autre établissement de santé dentaire, appartenant au groupe Nobel santé plus, était installé à cet emplacement, mais avait dû fermer ses portes suite à des fraudes à la Sécurité sociale.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Le local s'est donc avéré parfait pour accueillir ce nouveau centre de santé. « Pour l'instant, nous avons quatre dentistes, mais nous pouvons aller jusqu'à huit », assure Saïde El Atroubi, qui souhaite aussi installer un orthodontiste et un implantologue pour renforcer ses équipes. Le centre est en mesure d'assurer l'ensemble des soins courants et de suivi, il est par ailleurs doté d'une salle de chirurgie. « On peut également recevoir des patients en bas âge, à partir de six mois », précise le directeur.

L'établissement est conventionné avec la Sécurité sociale et peut pratiquer le tiers payant. Il est cependant en attente de la convention avec les mutuelles pour permettre aux patients de ne pas avancer les soins. À l'avenir, les patients qui doivent effectuer des soins lourds, comme des prothèses ou des implants, n'auront pas à faire l'avance et pourront régler seulement leur reste à charge.

Actuellement, la prise de rendez-vous est ouverte à tous. Mais à l'avenir, le centre prévoit de restreindre cette possibilité. « Nous donnons la priorité aux patients déjà suivis pour assurer la continuité des soins. Ensuite, nous rouvrirons certains créneaux pour renouveler la patientèle. » Pour la prise de rendez-vous, plusieurs méthodes sont possibles : par téléphone, sur place ou bien sur Doctolib. ■

POUTCHIE GONZALES

Dentalsoins : 35, avenue Jean-Cagne à Vénissieux.
Tel. 04 82 83 93 10.

STOCKAGE DE DONNÉES

Le plus gros data center de l'agglomération est basé au Moulin-à-Vent



Le 12 mars, UltraEdge a présenté son datapole Lyon-Vénissieux. L'entreprise — premier hébergeur de data centers en France — a repris l'ancien Netcenter SFR pour en faire le plus gros centre de son réseau. Une modernisation à 15 millions d'euros. Le bâtiment, austère et surveillé de près, abrite un vaste écosystème de serveurs, de baies et de disques durs. Les données des entreprises, collectivités, opérateurs télécoms et fournisseurs de services clouds, y sont sécurisées. L'ensemble se développe sur 16 000 m². Soit quelques centaines de mètres carrés de plus que la surface de Carrefour Vénissieux, le plus grand hypermarché de la région. 6,4 mégawatts sont nécessaires pour alimenter les salles informatiques en électricité.

UltraEdge est née en 2024 de la cession des activités data centers d'Altice France (SFR) à Morgan Stanley Infrastructure Partners, qui détient 70 % de son capital. Elle gère 248 sites interconnectés par le réseau fibre SFR. Cet hébergeur dispose de 400 millions d'euros pour revitaliser son patrimoine. Dans un secteur en forte croissance (20-25% par an), UltraEdge fait partie d'une quarantaine d'opérateurs ayant l'ambition de faire de Lyon un véritable hub, à l'image de Paris et Marseille. À Vénissieux, l'entreprise prévoit de construire de nouvelles salles informatiques en 2027. Et louche sur une parcelle voisine de 18 000 m² pour implanter un bâtiment en mesure d'offrir un potentiel de stockage de 50 mégawatts. ■

F.D.

CENTRE D'APPELS MACIF

51 salariés à reclasser

Les salariés du centre d'appels de la Macif étaient dans le flou depuis quelque temps. Après avoir bloqué les recrutements dès 2025, la direction de la zone d'animation managériale Centre-Est avait encouragé ses troupes vénissiennes à intégrer d'autres postes sur des sites voisins. Les effectifs ont progressivement été divisés par deux, au gré des départs. Depuis fin février 2026, la situation est beaucoup plus claire pour les 51 survivants du centre relations clients de l'avenue du Docteur-Georges-Lévy. Les bureaux de la célèbre société d'assurance, hébergés au Green Campus Park (ex-Parc d'activités du Moulin-à-Vent), doivent être fermés. Pour les conseillers commerciaux à distance, c'est la douche froide. « Nous n'avons aucune garantie, se tracasse un représentant CGT, qui souhaite rester anonyme. Certes, nous sommes prioritaires pour être mutés, mais où ? Il n'y a pas de place dans les agences. Lorsqu'on était recrutait. »

L'inquiétude montait depuis un an et demi. Dans une lettre ouverte adressée à la direction début février, les salariés refaisaient l'historique des seize derniers mois, déplorant des réunions infructueuses, l'absence « d'engagement », de « stratégie », de « perspective » et de « calendrier ».

Contactée, la direction de la Macif nous informe qu'elle procédera « à l'horizon de mai 2027, à la relocalisation des effectifs de son centre de relation client commercial dans le cadre de sa stratégie d'implantation métiers. » Et se veut rassurante pour ses salariés qui « pourront bénéficier d'un accompagnement personnalisé afin de poursuivre leur trajectoire professionnelle au sein de l'entreprise dans le même bassin d'emploi ». Pour ceux qui désirent changer de région, l'employeur prévoit « des mesures d'accompagnement à la mobilité géographique ». ■

FABRICE DUFAUD

Installation et réparation

Rideaux métalliques
Volets roulants
Serrurerie

contact@ermafermetures.fr 04 78 50 48 45

PRIX DU CARBURANT

Gros coûts de pompe

Trois semaines après le début de la guerre en Iran, le prix du carburant oscille autour de 2 euros le litre.

Les particuliers comme les professionnels subissent de plein fouet la hausse des cours mondiaux de pétrole brut.

Le budget transport pèse lourd, en ce mois de mars. Dans les stations-service vénissiennes, comme partout ailleurs, les totems affichent des prix astronomiques, souvent à plus de deux euros le litre. La situation ressemble furieusement à celle de mars 2022, lorsque les premiers effets de la guerre en Ukraine se faisaient ressentir sur nos porte-monnaie. Cette fois-ci, trois semaines après le début des frappes aériennes sur les installations énergétiques au Moyen-Orient, les prix du SP95-E10 et du SP98 ont augmenté d'environ 10%. Mais c'est bien celui du gazole qui flambe le plus. Ce carburant, qui représente plus des deux tiers de la consommation en France, est actuellement 20% plus cher qu'il ne l'était fin février.

Lorsqu'il se saisit du pistolet jaune à la station Esso express du boulevard Irène-Joliot-Curie, mercredi 18 mars, Jimmy fait la grimace. Ce spécialiste de la rénovation thermique préfère tout de même remplir le réservoir de sa Clio de fonction à ras bord plutôt que de se faire matraquer sur une station d'autoroute. « Je roule 40 000 km par an pour mon boulot, précise-t-il. Si ça continue à ce rythme, ça va faire très mal à notre boîte. On sait que ce carburant a été acheté avant la crise. Il est vendu plus cher pour anticiper les prochains achats. Maintenant, que faut-il faire ? Baisser les taxes ?

30 centimes d'augmentation, pour un réservoir de 50 litres, ça représente 15 euros en plus. Je pense beaucoup à ceux qui ne gagnent pas bien leur vie et qui sacrifient leurs loisirs. La génération d'avant a connu le temps des cerises. Aujourd'hui, c'est le temps des noyaux. »

Leonardo, venu du Brésil en famille pour une virée de 10 jours en Italie et en France à bord d'un fourgon aménagé, ne s'attendait pas à un tel budget carburant au moment de planifier ce voyage : « Au Brésil, on produit du pétrole et on a des réserves, donc on tient plus longtemps. Mais la crise va finir par nous toucher aussi. »

« TOUT EST DEvenu CHER »

Moïse, qui effectue quotidiennement le trajet Valence-Vénissieux au volant de sa Peugeot 208, pâtit énormément de cette crise énergétique. « Vous vous rendez compte, peste cet ancien militaire. Trois heures de route par jour. Je ne comprends pas pourquoi le Gouvernement et les distributeurs n'arrivent pas à s'entendre. » Comme beaucoup ce matin, Romane se contente d'un ravitaillement express au Relais Perrière. « Je mets ce que je peux, confie la jeune femme en reprenant le volant de sa Volkswagen Scirocco. Aujourd'hui, c'est 13 euros. Qu'est-ce qu'on peut faire d'autre ? Encore manifester ? » Salarié chez Onet, Kader nous explique que chaque déplacement est désormais ratio-



Depuis le 28 février, le prix du baril de pétrole s'envole et se répercute à la pompe

nalisé : « Je prévois le plus court pour me rendre d'un point A vers un point B. Pas de détour. »

À la station de l'hypermarché Carrefour, certains automobilistes encaissent mieux les effets de cette crise. C'est le cas de Jacques, retraité, et David, qui s'arrêtent devant la pompe GPL. Chacun est propriétaire d'une Dacia Sandero bicarburant GPL. « On est passé de 80 à 94 centimes, calcule le premier. Mais je roule quand même moins. Je me déplace juste pour mes examens médicaux. » « Avec presque 50 litres, je roule 500 km, note David. Pour le GPL, le prix augmente mais je le ressens moins. » C'est une tout autre limonade pour Halim, qui avale les kilomètres avec sa Hyundai i10. « Si je calcule vraiment ce que pèse cette hausse dans mon budget, je crois que je fais un AVC, fulmine ce fonctionnaire à l'accent chantant. Je descends à Toulouse une fois par mois pour voir ma

famille. Entre le péage et l'essence, ça revient à 230 euros. J'ai comparé avec les billets d'avion chez Easyjet : 80 euros l'aller-retour. Donc je vais polluer mais au moins, je pourrai nourrir mes enfants. Tout est devenu cher. Au

supermarché, même en dépensant 200 euros, on voit à travers le chariot ! » ■

FABRICE DUFAUD

Outil comparatif des prix des carburants : www.prix-carburants.gouv.fr.

Aucune baisse des taxes n'est pour l'heure envisagée

Invoquant des contraintes budgétaires et un déficit public à juguler, le Gouvernement ne compte pas baisser les taxes sur les carburants, qui représentent entre 50 et 55% du prix à la pompe. « Nous n'avons plus les moyens du "quoi qu'il en coûte", a affirmé jeudi 19 mars Maud Bregeon, porte-parole du Gouvernement et chargée du portefeuille énergie sur BFMTV. La situation n'a rien à voir avec celle de 2022. On s'assure qu'il n'y ait pas d'augmentations de marges qui ne s'expliqueraient pas. »

Le Gouvernement a rejeté les propositions du Rassemblement national et de La France insoumise, à savoir une baisse de la TVA ou un blocage des prix. La première coûterait 12 milliards d'euros à l'État, tandis que la seconde entraînerait

« un risque de pénurie ». Les aides ciblées, que préconisent le Parti socialiste et Les Écologistes, ne sont pas plus d'actualité.

Pour l'heure, le gouvernement Lecornu se concentre sur la traque des hausses abusives des marges par rapport à l'évolution du prix du baril.



525^e MUTUELLE 100 ANS

Une mutuelle engagée : la cotisation est la même quel que soit l'âge... ou l'état de santé.

Ligne directe : 04 78 78 36 37
Mail : contact@525eme-mutuelle.fr
Internet : www.525eme-mutuelle.fr

VOTRE AGENCE DE PROXIMITÉ :
Cité Berliet - 5, place Steven Spielberg
69800 Saint-Priest

SI SERVICES à LA PERSONNE

ASAD

Experts dans les services à la personne depuis près de vingt ans à Vénissieux

Contactez-nous au 04 78 67 65 93 ou sur www.asadservices.fr

CENTRE ASSOCIATIF BORIS-VIAN

Une semaine pour (re)découvrir la maison des associations

Le centre associatif Boris-Vian organise des rencontres du 20 au 24 avril, dans l'objectif de créer plus de liens entre les structures adhérentes et de s'ouvrir davantage au grand public.



PHOTO PG.

Ouvert depuis 1967, le centre associatif Boris-Vian (CABV) offre un soutien important aux structures de la commune pour les aider à mettre en œuvre leurs projets. «*Nous avons un très bon ancrage partenarial*», rappellent Caroline Seidou, directrice du CABV, et Marie-Cécile Fougerat, en charge de la communication. Avec près de 110 associations membres, le CABV a voulu créer un événement convivial pour susciter des rencontres entre ses adhérents et faire découvrir la structure aux habitants. «*Les associations ne se croisent pas forcément et donc ne se connaissent pas, poursuivent les deux femmes. Et puis certains Vénissians ne comprennent pas forcément notre rôle, donc nous souhaitons leur donner l'occasion d'en savoir plus. Si un jour ils ont un projet d'association en tête, ils sauront qu'ils peuvent venir nous voir.*»

Du 20 au 24 avril, le CABV organise ainsi des «*Rencontres associatives*». Plusieurs événements sont proposés, certains ouverts au public et d'autres destinés aux structures adhérentes. Parmi les rendez-vous proposés, une visite guidée (sur inscription) programmée le mardi 21 avril, à partir de 11 heures, suivie d'un repas convivial.

ATELIERS PRATIQUES

Le mercredi 22 avril, de 14 à 16 heures, parents et enfants pourront se retrouver en compagnie des associations Parenthèse et À livre ouvert pour découvrir une mallette pédagogique et participer à des animations. Une conférence sera également proposée à tous les publics, le jeudi 23 avril de 18 heures à 19 h 30 sur la thématique du «*Penser*

collectif pour faire durer son projet». À cette occasion, Fanny Viry, coordinatrice pépinière d'initiatives à Anciela, une association lyonnaise, ainsi que Martine Maximilien,

présidente de l'association vénissiane Graines de bio-divers-cité, seront présentes pour aborder la question du bénévolat, son renouvellement et les freins à l'engagement.

VIE ASSOCIATIVE

Neessa, entraide et solidarité pour les femmes

Créée en septembre dernier, l'association Neessa accompagne les projets personnels et professionnels des Vénissiennes.

«*D*e la solidarité naît la force.» Depuis plusieurs mois, Elsa et Noura travaillent main dans la main pour créer un espace d'entraide et de soutien pour les femmes. Ensemble, elles ont fondé l'association Neessa, qui accompagne les femmes «*dans la gestion de leur quotidien, de leurs émotions*». Elsa a été créatrice de cosmétique biologique pendant près de huit ans puis est devenue thérapeute holistique. Elle suit actuellement une formation en sophrologie. Quant à Noura, après 20 ans dans le médico-social, elle s'est spécialisée dans le répit des aidants et se forme pour accompagner les apprenants. Ces deux Vénissiennes se sont rencontrées en 2023 lors d'un atelier au CIDFF, destiné à permettre aux mères seules, en reconversion professionnelle, de connaître leurs droits et de découvrir de nouveaux métiers. «*On s'est assises à côté dès le premier jour, et ça a matché.*»

Elsa et Noura ont fondé l'association

Neessa afin de permettre aux femmes de se retrouver et de créer des temps où elles peuvent se confier. Au sein de l'association, les temps de parole occupent une place importante. «*On se nourrit des expériences des unes et des autres*», soulignent-elles. Différents ateliers sont proposés : des temps de parole autour du bien-être émotionnel, des groupes de soutien pour les aidantes, des techniques de gestion du stress et de l'anxiété, des activités socioculturelles ainsi que des accompagnements individuels vers l'emploi et la formation. Des ateliers de cuisine sont également mis en place. «*On ne demande pas souvent aux femmes comment elles vont, comment elles se sentent. Ces groupes de parole leur permettent de libérer leurs émotions, donnent de la force et permettent d'aller de l'avant.*» Depuis sa création, l'association multiplie les projets. Récemment, elle a pris part au festival Essenti'[elles], à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes. Prochainement, elle participera

Pour clore cette riche semaine, une fresque du bénévolat sera composée. Une expérience collective qui permettra aux participants d'acquiescer quelques repères sur le bénévolat, en découvrir les missions, et échanger sur cette thématique. Des temps à dominante technique seront programmés : le lundi 20 avril de 18 h 30 à 19 heures, un webinaire pour en savoir plus sur les démarches à réaliser auprès de la préfecture lorsqu'on fait vivre une association. Ou encore un atelier avec la Boutique des sciences le mercredi de 9 heures à 12 h 30. Grâce à ce dernier dispositif, les collectifs de la métropole peuvent obtenir un regard scientifique sur des questionnements qu'ils pourraient soulever. Et le jeudi, de 10 heures à midi, une permanence permettra d'aborder des questions juridiques ou comptables. «*Notre objectif avec cette semaine, c'est de créer du lien entre les associations adhérentes ainsi qu'avec les habitants, qu'on soit identifié comme un lieu ressource*», espèrent Caroline Seidou et Marie-Cécile Fougerat. ■

POUTCHIE GONZALES

à l'organisation du Printemps des femmes, un événement organisé par les centres sociaux des Minguettes. ■

PG.

Pour connaître les dates des futurs ateliers, rendez-vous sur www.neessa.org.



PHOTO PG.

Elsa et Noura, co-fondatrices de l'association

ÉDUCATION PRIORITAIRE

Les lycées vénissiens mobilisés

Enseignants et personnels de vie scolaire se sont mis en grève lundi 9 mars à la cité scolaire Sambat-Seguin, puis de nouveau le mardi 17 mars, accompagnés cette fois-ci par le lycée Jacques-Brel.

« **U**n de nos plus gros mouvements de ces dernières années. » C'est ainsi que, lundi 9 mars, Patrick Samzun, enseignant et représentant syndical à la cité scolaire Sambat-Seguin, qualifiait la grève lancée dans les deux établissements par l'intersyndicale CGT/Sud Éducation/SNES-FSU/SNFOLC. Soutenue par les parents d'élèves, la mobilisation a en effet été très suivie. Du côté du lycée professionnel, le taux de gréviste s'affichait à près de 80% chez les enseignants et à plus de la moitié du côté du personnel de vie scolaire ; à Marcel-Sambat, lycée général et technologique, il s'établissait à 50%. En cause, les « difficultés structurelles » auxquelles fait face la cité scolaire. Les enseignants dénoncent notamment un manque de personnel, la suppression d'un poste de CPE et des classes surchargées. Ces contraintes entraînent de fortes dégradations des conditions de travail, d'après les équipes éducatives et de la vie scolaire. Depuis janvier, le climat s'est de plus fortement tendu avec des jets de

fumigènes dans l'établissement, des pétards lancés en classe ou encore des menaces envers le personnel. « Nos classes sont surchargées et on manque fortement de personnel, on ne peut pas continuer à travailler dans ces conditions », alerte Patrick Samzun.

UNE LUTTE CONTRE LE DÉTERMINISME SOCIAL

La semaine suivante, mardi 17 mars, un autre mouvement a été lancé. Cette fois-ci par le collectif pour les lycées en éducation prioritaire (CLEP), qui réunit des établissements dans toute la France, dont le lycée Jacques-Brel et la cité scolaire Sambat-Seguin à Vénissieux. Au total, près de dix établissements se sont mobilisés.

Du côté du lycée des Minguettes, les grévistes constatent des « incidents à répétition ». « Beaucoup d'élèves viennent de collèges situés en REP et REP+, constate l'un des enseignants mobilisés. Par contre, les lycées n'ont pas le droit à ces dispositifs alors qu'à Jacques-Brel, par exemple, nous avons



50% de nos élèves qui sont boursiers, et ce chiffre est même plus important en lycée professionnel. Nous avons également un des indices de position sociale les plus bas dans l'académie. Face à ces difficultés, il est compliqué de lutter contre le déterminisme social, sachant qu'il est prouvé que nos élèves ont moins de chances de poursuivre dans des études supérieures.»

Au cours de cette journée, les lycées vénissiens et le CLEP ont notamment exprimé leur déception face aux dotations horaires globales (DHG) accordées à chaque établissement. La DHG est une enveloppe d'heures attribuée par l'académie à chaque collège et lycée, leur permettant d'organiser les enseignements obligatoires et optionnels sur la semaine.

Pour les collèges situés en REP ou REP+, le nombre d'heures est majoré pour garantir de meilleures conditions d'enseignement et de réussite scolaire.

« Nous constatons une nouvelle fois que les moyens sont totalement insuffisants pour répondre aux besoins de nos élèves », déplore le CLEP. ■

POUTCHIE GONZALES

DÉTERMINISME

La pauvreté en héritage

Une étude réalisée par le Haut-Commissariat à la stratégie et au plan confirme que la pauvreté dès l'enfance a des répercussions durables chez les jeunes adultes, en particulier chez les femmes.



En 2021 à Vénissieux, le taux de pauvreté était de 34%... contre 14,5% au niveau national

« **P**lus l'exposition à la pauvreté en sixième est intense, plus les conditions de vie à l'entrée dans l'âge adulte sont défavorables : sortie précoce du système scolaire, probabilité accrue de n'être ni en emploi, ni en études, ni en formation, et, en emploi, un salaire faible », explique le Haut-Commissariat à la stratégie et au plan.

Dans son étude *La pauvreté en héritage*, l'instance met en lumière les effets de la précarité dès l'adolescence sur les vies scolaires et professionnelles. Pendant seize ans, de 2007 à 2023, plus de 18000 élèves ont été suivis, de leur entrée en sixième jusqu'à leurs 27 ans. Pour mesurer le taux de pauvreté de chaque participant, plusieurs facteurs ont été pris en

compte : vulnérabilité économique, matérielle, ressentie et administrative. 55,6% des adolescents étudiés n'avaient aucune vulnérabilité, 22,5% une seule, 11,8% deux (pauvreté « non sévère ») et 10,1% trois ou quatre (pauvreté « sévère »).

« Les élèves en situation de pauvreté présentent, dès l'entrée en sixième, des parcours plus heurtés que leurs camarades », estime l'étude. Parmi les jeunes les plus touchés par la précarité, 31% d'entre eux ont redoublé en primaire (contre 8% chez les moins vulnérables), 18% ont un diplôme d'étude supérieure (contre 53%), tandis que 40% n'ont pas le bac (contre 10%).

LES FEMMES PARTICULIÈREMENT TOUCHÉES

L'insertion professionnelle est également plus difficile : 28% des plus précaires ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation à 27 ans (contre 10% chez les moins vulnérables). Le fait d'être une femme aggrave encore la situation : « Celles qui ne le sont pas [diplômées,

ndlr] connaissent des conditions de vie plus défavorables que leurs homologues masculins en début de vie adulte », atteste l'étude.

Elle décrit également l'impact cognitif que la pauvreté peut avoir sur les adolescents : les contraintes physiques (bruit, surpeuplement, etc.) et psychosociales (insécurité matérielle, inquiétudes parentales, etc.) peuvent entraîner un stress chronique et « altérer progressivement plusieurs dimensions à l'âge adulte, telles que la mémoire de travail, la santé ou l'équilibre socio-émotionnel ».

Pour lutter contre ces mécanismes, plusieurs pistes sont évoquées par l'instance : intensifier la mixité sociale, réduire les difficultés liées à la parentalité et les inégalités entre les femmes et les hommes sur le marché du travail. Elle propose également d'améliorer les opportunités locales d'emploi, notamment pour les moins diplômés, tout en favorisant « la mobilité sociale en cours de carrière afin de lutter contre la reproduction de la pauvreté ». ■

POUTCHIE GONZALES

T10 Ce no man's land est devenu une fabrique de terre fertile

Près de Carrefour Drive, dans le secteur de Parilly, une immense friche sert désormais de plateforme de terre fertile. Ces terres, excavées du chantier du T10, y sont valorisées et serviront à aménager les espaces verts du futur tramway.



Sur cette parcelle, les terres sont valorisées pour être réemployées sur le chantier du T10

La large zone désertique séparant l'avenue Francis-de-Pressensé et Carrefour Drive a trouvé une nouvelle vocation : fertiliser des terres autour du tracé du futur tramway T10. Ce terrain, qui accueillait autrefois des bâtiments

dédiés à de l'activité logistique, appartient à l'immobilière Carrefour. Comme il le fait pour les chantiers du T6 et du T9, Sytral Mobilités, le maître d'ouvrage, a besoin de foncier pour produire une terre de qualité. Rien que pour le T10, l'autorité organisatrice des transports en commun du département a besoin de produire 39 000 m³ de cette précieuse matière. Assez pour remplir dix piscines olympiques.

75 000 M² D'ARBRES ET D'ARBUSTES

Ces terres proviennent justement du chantier du T10 : principalement des limons ou terres fines issues de terrassements. Une fois triées et mélangées avec du compost, le temps fait son œuvre : autrefois fragilisées, elles deviennent fertiles. Elles seront réemployées pour aménager les espaces verts et les talus situés le long du T10,

qui s'étendra sur 7,8 km entre les arrêts Gare-de-Vénissieux et Halle-Tony-Garnier fin 2026. Arbres et arbustes seront plantés sur une surface totale de 75 000 m². Soit l'équivalent de dix terrains de football. Sur la plateforme de valorisation de l'avenue de Pressensé, au niveau de l'arrêt de bus Tache-Velin, ce projet d'économie circulaire permet de réduire les déchets, limiter les transports de terre en camion et reverdir les sols sans devoir racheter de terre neuve.

Le projet, que conduit le bureau d'études Terres fertiles, a été labellisé ICPE (Installation classée pour la protection de l'environnement) en 2023. Il reste temporaire. « Des projets à plus ou moins long terme sont envisagés mais cela nécessitera une révision du PLU-H de la Métropole », nous informe la Ville de Vénissieux. ■

FABRICE DUFAUD

PLATEAU RESSOURCE

Rendez-vous pour la fête du printemps

Après la fête de l'automne et sa journée dédiée à la courge, place au printemps ! Le Plateau ressource, grand espace de nature, situé en plein cœur des Minguettes, propose une nouvelle rencontre rythmée par les saisons.

Pour l'occasion, les associations Passe-jardin, Graines de bio-divers-cité et Bellebouffe, qui co-gèrent cet espace, vont proposer une journée gratuite et avec de nombreuses animations dédiées au printemps. Le rendez-vous est donné le samedi 28 mars à partir de 10 heures et jusqu'à 14 heures.

Cette journée permettra aussi d'inaugurer la matériauthèque et la plantothèque du Plateau ressource, réalisées en partenariat avec Compost'elles. Les habitants pourront y récupérer des graines, des plantes, de la terre, du compost ou encore du broyat pour les plantations ou les composteurs.

Ensuite, une visite du jardin sera proposée aux habitants afin de découvrir les plantes aromatiques et leurs vertues. Des ateliers permettront aux enfants de participer

à la plantation de semis de fleurs, de plantes potagères ou aromatiques. Un autre atelier de plantation printanière sera animé dès midi.

L'association Bellebouffe sera présente pour proposer aux habitants de se lancer dans la création d'un buffet participatif. Tous les visiteurs qui le souhaitent pourront mettre la main à la pâte pour cuisiner un repas dont certains ingrédients, comme les plantes aromatiques, seront trouvés dans le jardin du Plateau ressource. ■

G.M.

Fête du printemps : événement ouvert à tous et gratuit. Rendez-vous le samedi 28 mars à partir de 10 heures.

Plateau ressource : 1, rue Georges-Charpak.



PHOTO G.M.

FRELON ASIATIQUE

Ils piègent les reines pour sauver des abeilles

Autour de Lyon, trois associations s'allient pour piéger les frelons asiatiques, limitant ainsi leurs dégâts sur les abeilles.

Le printemps arrive. Et les frelons asiatiques avec. Lorsque les températures maximales atteignent 15 °C trois jours d'affilée, les reines sortent du sol. C'est le moment de les piéger. Dans le département, trois structures collaborent pour capturer un maximum de reines fondatrices. La section apicole du GDS 69, le Groupement de défense sanitaire apicole du Rhône (GDSA 69) et le Groupement d'action sanitaire apicole du Rhône (Gasar) mettent leur expertise en commun. L'objectif est de limiter la formation de nouveaux nids, la pression de prédation sur les abeilles et les dégâts sur la biodiversité.

« Les reines construisent tout d'abord un petit nid, explique Sandrine Orry, apicultrice professionnelle et coprésidente de la section apicole du GDS. Ces nids primaires sont accessibles. Ils sont souvent situés dans des garages ou des abris en bois. Ensuite, les gros nids s'établissent généralement dans les arbres ou les haies, dans des zones où les frelons asiatiques peuvent trouver de quoi manger : fruits, sucres et protéines. Ce n'est pas encore prouvé scientifiquement mais d'après ce qu'on observe, plus le piégeage est dense, moins on voit de nids se former. » Le GDS 69, le GDSA 69 et le Gasar sont partisans d'un « piégeage raisonné » et déconseillent fortement la fabrication de pièges

artisanaux. Car l'enjeu est de cibler les reines et de limiter les victimes collatérales que sont les autres insectes comme les mouches ou les papillons. « Nous veillons à utiliser les bons pièges, efficaces et sélectifs, justifie Sandrine Orry. Et à les placer aux bons endroits, en consultant notre carte en ligne. Nous avons validé deux modèles : le BeeVital, qu'on reconnaît avec ses deux "oreilles", ainsi que le Vespacatch select. Le premier coûte 35 euros. Le second, entre 12 et 14 euros mais est un peu moins sélectif. Leur financement est assuré par une convention signée avec les EPCI (communautés de communes). Nous souhaitons impliquer davantage de citoyens car la lutte contre cette espèce invasive est l'affaire de tous. » ■

FABRICE DUFAUD



PHOTO CHRISTELS HORNET

FORT DE FEYZIN

Rendez-vous nature 2026 : demandez le programme !

L'édition 2026 des *Rendez-vous nature* du fort de Feyzin, proposée pendant les vacances scolaires, déborde d'animations destinées aux familles. Le tout, accessible gratuitement.

Vous souhaitez donner aux prochaines vacances scolaires une tonalité un peu plus « verte » ? Du 6 au 14 avril, participez aux *Rendez-vous nature* dans les Grandes Terres, organisées au fort de Feyzin ! Au programme : des sorties ludiques à la découverte de la biodiversité, pour mieux connaître nature qui nous entoure.

« Avec les *Rendez-vous nature*, la Ville de Feyzin vous propose des sorties et des moments ludiques pour mieux connaître la faune et la flore qui vous entourent sur l'Espace naturel sensible des Grandes Terres, indique-t-on au sein de l'hôtel de ville de nos voisins feyzinois. Les *Rendez-vous Nature* sont des événements gratuits et ouverts à tous (dès 8 ans), dont le programme est réalisé en partenariat avec la Métropole de Lyon, les Villes de Feyzin, Corbas et Vénissieux et des associations partenaires comme la

Clé des Mondes, Des Espèces Parmi'Lyons et le Bureau Montagne Lyon. »

CONTES, FÊTE À LA GRENOUILLE, RANDONNÉE...

Alors, que trouvera-t-on en poussant la porte du fort de Feyzin ? Tout d'abord, une séance intitulée *Contes des champs et histoires d'arbres*, le lundi 6 avril, de 14 à 16 heures. « Départ sous le pavillon d'entrée du fort, précisent les organisateurs, pour une balade des champs contée. Nous proposerons une découverte des lieux et paysages des Grandes Terres, avec fabrication de souvenirs avec des petits contes autour des éléments environnants, pour aborder de manière ludique notre relation avec l'environnement, et notre interdépendance avec les écosystèmes dont nous faisons partie. »

Quelques jours plus tard, le jeudi 9 avril de 10 à 12 heures, rendez-vous Porte de Corbas pour une balade nature jusqu'à la mare



PHOTO DR.

pédagogique dans le cadre d'une « fête à la grenouille ». « Découvrez en cours de route les plantes, insectes et oiseaux des Grandes Terres et participez à un inventaire participatif de la faune et de la flore de la mare, en découvrant le matériel scientifique fascinant des naturalistes. »

Enfin, mardi 14 avril, de 14 à 16 heures, une sortie est proposée — au départ du parc des

Trois cerisiers — « pour acquérir les bons réflexes pour bien préparer sa balade ou randonnée : avant, pendant et après ». Au menu : initiation à la pratique pédestre responsable et sensibilisation à la protection des espaces sensibles traversés lors de vos balades. ■

GRÉGORY MORIS.

Vous souhaitez vous inscrire ? Rendez-vous sur lefortdefeyzin.fr.

expressions
Les nouvelles de Vénissieux

VOTRE COMMUNICATION au cœur de Vénissieux



Régie publicitaire du journal Expressions :
04 72 51 18 12 ou publicite@expressions-venissieux.fr

BON À SAVOIR

■ Le fort illuminé les 1^{er} et 2 avril !

Pour la cinquième année consécutive, le fort de Feyzin organise son « Fort en Lumière », le temps de deux soirées le mercredi 1^{er} et le jeudi 2 avril, à chaque fois de 20 à 23 heures. « Des mises en lumière spectaculaires de différentes salles et d'espaces extérieurs sont prévues au fil de la balade sécurisée

qui sera organisée pour l'occasion, précisent les organisateurs. Venez vous émerveiller de salle en salle devant les créations et jeux de lumières prévus de cette 5^e édition ! »

Prévoyez environ une heure pour parcourir l'ensemble de la balade. L'accès à cet événement est gratuit.



PHOTO DR.

LA MACHINERIE

Des mariages turcs au rap algérien



PHOTO ARNAUD BERTEREAU

« Koudour » les 26 et 27 mars au Théâtre de Vénissieux

Le Théâtre de Vénissieux, l'un des deux lieux de spectacles de La Machinerie, propose *Koudour* les 26 et 27 mars à 20 heures. Avec ce spectacle, Hatice Özer plongera les spectateurs dans l'ambiance des

mariages de la diaspora turque qui ont bercé son enfance. Sans les mariés mais en s'attachant aux rituels, aux danses et aux musiques. Encore que celles-ci, interprétées par trois musiciens (Antonin Tri Hoang, Matteo Bortone, Benjamin



Flenn le 28 mars à « Bizarre! »

PHOTO D.R.



UVA le 28 mars à « Bizarre! »

PHOTO D.R.

Colin), seront tout à la fois des réminiscences des airs traditionnels et des impros jazz. À noter que, pour la soirée du 27 mars, La Machinerie met en place un retour accompagné Pédibus. Un membre de l'équipe accompagnera

le public jusqu'au métro D et au tram T4, arrêt Gare-de-Vénissieux. Le départ se fera quinze minutes après la représentation, pour « un retour convivial et sécurisé après votre soirée au théâtre ». Spectacle dès 12 ans. Tarifs : de 5 à 19 euros.

À Bizarre !, autre salle de La Machinerie, trois événements se préparent. Le premier aura lieu le 28 mars à 20 heures avec un concert rap algérien qui réunira Flenn et UVA. Le premier est originaire de Bourouba, près d'Alger, et le second de Béjaïa. Tous deux ont peaufiné un style original qu'il faut découvrir. Entrée : de 5 à 18 euros.

Le 3 avril à 20 heures, le *Buzz Booster* revient, fort de ses seize années d'existence. Ce dispositif sélectionne des talents émergents qui pourront être ensuite choisis par un jury régional puis national. Les quatre artistes sélectionnés sont Ayuur, CTY, Nesbo et Gabb. Entrée gratuite sur réservation. Nesbo, on le retrouvera sur la scène de Bizarre ! le 10 avril à 20 heures, en première partie de Stony Stone. Lequel reprendra sans doute quelques-uns des 14 morceaux de son projet *Bougie dans le noir*. De 5 à 18 euros. ■

JEAN-CHARLES LEMEUNIER

Billetterie : lamachinerie-venissieux.fr.

DOMINIQUE ANNARELLI

Des mosaïques vénissianes exposées à Chasselay et Anse

Pour l'avoir plusieurs fois entendu parler de sa passion — c'est toujours un régal —, on sait que Dominique Annarelli aime partager avec les autres son goût pour la mosaïque.

L'artiste vénissien est invité à exposer son travail en avril, à Chasselay, à l'occasion du 20^e anniversaire du jumelage de la commune avec Rive d'Arcano, dans le Frioul.

« En 2006, explique Dominique Annarelli, un ancien élève de l'école de mosaïstes de Spilimbergo a créé ce jumelage avec Rive d'Arcano. Ils m'ont contacté en juillet dernier pour que j'expose pendant tout le mois d'avril à la médiathèque de Chasselay. Il y aura deux ateliers parents/enfants les 18 et 25 avril et une conférence, le 24 avril, sur la diaspora frioulane. Le Frioul est le berceau de la mosaïque moderne. »

Connaissant le sujet sur le bout des doigts,

Dominique Annarelli précise : « L'école de Spilimbergo a été créée en 1922. » Il évoque alors Giandomenico Facchina, fondateur de la première école de mosaïques à Sequals, laquelle fut transférée en 1922 à Spilimbergo, près de 20 ans après la mort de Facchina. « Aujourd'hui, poursuit Dominique Annarelli, un maître mosaïste a 1800 nuances. Moi, j'en ai 200. »

Notre ami vénissien sera également présent à Anse le 4 octobre pour un hommage à la famille Mora. « L'un d'eux a créé le monument aux morts de la guerre de 14-18 à Anse, qui est en mosaïques. On m'a demandé d'exposer au château des Tours et de faire une conférence sur la diaspora frioulane. On doit à celle-ci, entre autres, les mosaïques de Fourvière, Saint-Pothin, Saint-Nizier et Notre-Dame de la Garde, à Marseille. » ■

J.-C.L.

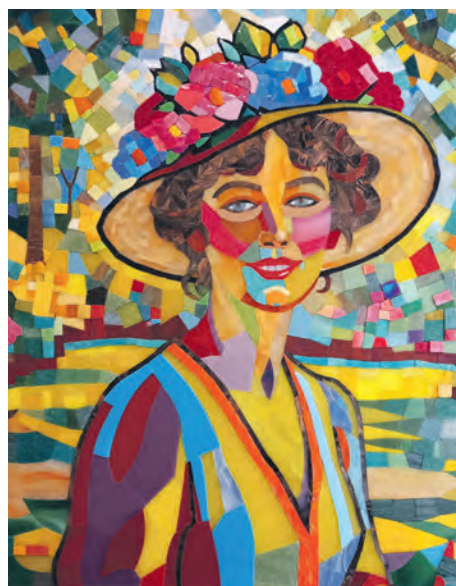


PHOTO D.R.

Par Dominique Annarelli, d'après Gustav Klimt

EXPRESS

École de musique
Jean-Wiener

Le 31 mars à 19 heures, Nötile, un quartet composé d'un trombone (Simon Girard), d'une trompette (Emmanuelle Legros), d'une clarinette basse (Agnès Ivo) et d'un saxophone basse (Léo Ouillon) donnera un concert acoustique (dès 6 ans, entrée libre). Puis, le 2 avril à 18 h 30, l'ambiance sera tropicale avec *Une touche de Brésil*, audition-concert d'élèves autour du répertoire brésilien (entrée libre). Renseignements : 04 37 25 02 77.

Dédicaces

L'écrivain vénissien Guy Créquie sera l'invité d'honneur de l'association Wagenya-Arts, le 28 mars à la Société de lecture (39 bis, rue de Marseille, Lyon 7^e), pour la finale du concours de poésie *Entre les mots*. Puis il dédicacera ses livres au salon littéraire de Brindas (salle des fêtes, montée de la Bernade) le dimanche 29 mars de 10 à 18 heures et au Cultura de Saint-Priest (boulevard André-Bouloche) le samedi 4 avril de 10 à 17 heures.

PORTÉES DE QUARTIER

Ateliers de pratique circassienne

Dans le cadre de la préfiguration de la future Cité internationale des arts du cirque, qui prendra place à Parilly et qui est coordonnée par les UtoPistes, des ateliers de pratique circassienne sont proposés à Vénissieux. Ils sont menés sur trois ans avec l'artiste acrobate Abdel Senhadji, co-fondateur du collectif XY, et Pauline Talon, qui a créé le duo Les Mains en l'air.

Baptisé *Portées de quartier* et soutenu par le mécénat d'USIN-

Vénissieux, ce projet artistique et social vise à développer la pratique des portés acrobatiques au cœur d'un territoire, en lien étroit avec un collectif d'habitants et d'habitantes. Après les deux premières phases — la première a démarré au printemps 2025, avec l'immersion d'Abdel Senhadji dans les structures partenaires du territoire (centres sociaux, associations, équipements culturels...) pour aller à la rencontre des publics et créer des

premiers contacts, la seconde, en décembre 2025, ayant été un temps de formation et d'échanges —, voici que démarre la troisième, en mars-avril. À partir d'une pratique régulière (environ deux fois par mois), elle permettra de constituer des groupes qui apprendront la pratique des portés. Une séance aura encore lieu au gymnase Jacques-Anquetil le 31 mars à 17 h 30. ■

J.-C.L.

LES NUITS DE FOURVIÈRE

Deux mois de fête
et 80 ans d'existence

Du 28 mai au 25 juillet, la manifestation lyonnaise célèbre son 80^e anniversaire avec son palmarès habituel de têtes d'affiche et de spectacles alléchants. Avec, en prime, des Vénissiens au programme.

A lors que ce 10 mars, Vincent Anglade et Emmanuelle Durand, co-directeurs des Nuits de Fourvière, présentaient à la presse leur nouvelle programmation, ils remarquaient : «*Tout le monde a une histoire avec Fourvière, des souvenirs de concerts sous la pluie, des moments de grâce... Cette année, nous avons voulu une édition joyeuse qui, en même temps, se tourne vers l'avenir !*»

Joyeuse, elle le sera certainement, parce que le festival célèbre ses 80 ans d'existence. Pour le fêter, l'équipe s'est plongée dans les archives et a concocté un livre qui sortira mi-juin aux éditions La Martinière et qui sera «*une plongée au cœur du festival*». Quant au deuxième vœu, plusieurs spectacles parleront des enjeux de notre époque : les guerres, l'écologie, les orientations sexuelles jusqu'au

«*colossal succès*» du jeu vidéo *Clair Obscur : Expedition 33*, dont les thèmes musicaux seront interprétés sur scène.

Pour mieux concrétiser la joie de se retrouver tous ensemble, les Nuits vont se décliner, tout au long de leur durée (du 28 mai au 25 juillet), en huit bals : masqué, folk, disco, chorégraphiés par Philippe Decoufflé, Blanca Li, Boris Charmatz et Wanjiru Kamuyu. Sans oublier la *Block Party for Kids* qui s'adressera aux plus jeunes danseurs.

Le cirque sera présent, depuis l'ouverture du festival avec les Australiens de Circa jusqu'aux nombreux spectacles qui se dérouleront dans le parc Lacroix-Laval. Avec, entre autres, une randonnée nocturne en forêt pleine de surprises (*Croire aux fauves*).

Forte de nombreux spectacles



PHOTO JULIETTE VALERO

hybrides mêlant plusieurs arts, la programmation laissera également une place de choix à la danse, au théâtre, au cabaret, aux performances et, bien sûr, à la musique. Pour celle-ci, citons MC Solaar et Youssoupha, Bertrand Belin et Yael Naïm, Little Simz, Gaël

Faye, Vanessa Paradis, Massive Attack, Jack White, Sébastien Tellier, Camille, Kery James, Darkside, Lorde, Charlotte Cardin, Patrick Watson, Vincent Delerm et Vincent Dedienne, Asaf Avidan, Wet Leg, The Divine Comedy sans oublier l'hommage à Cesaria Evora, la reprise du fameux *Köln Concert* de Keith Jarrett, les nuits cubaines et du raï, etc.

Plusieurs artistes présents se sont illustrés lors des derniers J.O. de Paris. Maud Le Pladec, qui partagera la scène avec Eddy de Pretto, a été directrice de la danse pour l'ouverture des J.O. et a également travaillé sur les cérémonies des Jeux paralympiques. Étienne Guiol, qui offrira au concert Mahler ses créations numériques, est nommé par Emmanuelle Durand «*magicien de la lumière*». «*Lui aussi a œuvré pour les J.O. et les Jeux paralympiques. On lui doit les fumigènes tricolores sur le pont d'Austerlitz pour la cérémonie d'ouverture des J.O.*»

TRINIX AU GRAND THÉÂTRE

«*Il est important, remarquait Vincent Anglade, de programmer des artistes de la région.*»

C'est ainsi qu'aux côtés de Plüm, Malaka, Melba ou du Quatuor Debussy, on se réjouit de la présence de deux groupes liés à Vénissieux. Tout d'abord Dowdelin, qui a été

programmé aux Fêtes escales et dont la chanteuse, Olivya, est originaire de notre commune.

Et ensuite Trinix, le duo qui explose tous les compteurs et qu'on est heureux, après l'Olympia et le Zénith de Paris, de revoir dans la région, d'abord au Transbordeur le 25 avril — concert complet — et à Fourvière le 4 juillet. Après la série gagnante parisienne, Josh et Loïs nous avaient confié qu'ils désiraient se produire sur une grande scène lyonnaise. Ils n'osaient pas rêver Fourvière et espéraient le Transbo. C'est désormais chose faite pour les deux et on les félicite. D'autant que cela sera deux bonnes occasions de découvrir en *live* les morceaux de leur dernier album, *Origin*, et d'écouter des titres qui cartonnent déjà, tels *Vaitimbora*, *Aje* ou *Narina*, et d'autres, plus intimistes.

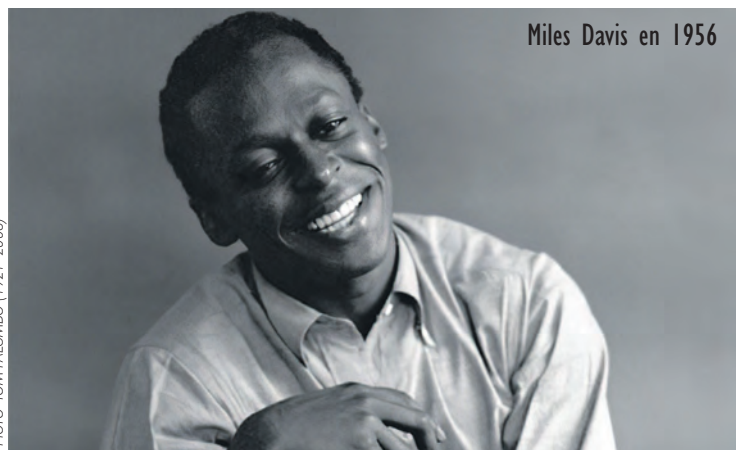
Vénissieux sera encore présente dans la septième édition de l'Académie des Nuits. Pendant une semaine, une trentaine de collégiens en provenance de Théodore-Monod à Bron et de Paul-Éluard à Vénissieux seront immergés dans le festival. Logés au lycée Saint-Just, ils pourront approcher des artistes et découvrir les différents métiers du spectacle vivant. ■

JEAN-CHARLES LEMEUNIER

Programme et billetterie sur nuitsdefourviere.com.

JAZZ À VIENNE

L'esprit de Miles



Miles Davis en 1956

L'autre grand festival de l'été, Jazz à Vienne, se tiendra du 25 juin au 11 juillet au théâtre antique de la cité iséroise. Sont annoncés, en 17 jours, des centaines de concerts sur la grande scène mais aussi au Club et à Cybèle. Cette 45^e édition se placera sous l'égide du grand Miles Davis, venu plusieurs fois à Vienne et disparu en 1991. Ceux qui y assistaient se souviennent de

sa magistrale prestation, quand la tempête s'était déchaînée et que la scène devait être nettoyée de toute son eau avec de grands balais. Impérial, toujours dos au public, Miles avait offert d'impérissables souvenirs. Pour célébrer le 100^e anniversaire de la naissance de l'immense trompettiste, les organisateurs ont fait appel à son bassiste Marcus Miller qui viendra

avec son projet *We Want Miles !* Une exposition organisée avec le réseau Jazz(s)RA se tiendra au musée d'Histoire de Vienne, une «*Ballade avec Miles*» sera proposée aux plus jeunes et le grand orchestre Jazz on the Water se produira à Cybèle. «*Tout au long du festival, se réjouissent les organisateurs, l'esprit de Miles accompagnera cette édition.*»

Une édition pimentée par la présence de nombreux talents : citons, outre Marcus Miller, Imany, Angélique Kidjo, Cerrone, Deluxe, De la Soul, Sun Ra Arkestra, Érik Truffaz, Stefano Di Battista, Ravi Coltrane — le fils de John et Alice Coltrane —, Jon Batiste, Fatoumata Diawara, Buena Vista All Stars, Samara Joy, Samantha Fish, Maria Schneider, Vulfpeck et bien d'autres encore, à découvrir et savourer. ■

J.-C.L

Plus d'infos sur jazzavienne.com.

À VENIR

Médiathèque Lucie-Aubrac...

Le *Rendez-vous numérique* du 26 mars à 14 heures traitera de la messagerie (pour adultes, sur inscription). Le 27 mars à 18 heures, dans le cadre de la *Semaine de la presse et des médias*, sera diffusé le film de Caroline Fontaine, *Dictionnaire amoureux du journalisme*. Projection sera suivie d'une rencontre avec la réalisatrice (dès 14 ans, entrée libre). Le 28 mars à 10 h 30, les amateurs de BD retrouveront *Au bras à bulles* (dès 16 ans, sur inscription). Ce même jour, grâce à *Ludik*, on découvrira en famille de nombreux jeux avec la ludothèque (tout public. Inscription pour l'un des deux créneaux : 13 h 30- 15 heures ou 15 h 15 - 16 h 45). Toujours le 28 mars, à 14 h 30, *l'Instant ciné* proposera sur grand écran un film choisi par les bibliothécaires (dès 16 ans, entrée libre). Le 1^{er} avril à 10 heures, le *Coup*

de pouce numérique s'adressera à ceux qui ont besoin d'aide avec les ordinateurs et les smartphones (pour adultes, entrée libre). Ce même jour à 10 h 30, les tout-petits (jusqu'à 3 ans) profiteront de *Bébé bouquine* (entrée libre). Le 3 avril à 18 h 30, l'autrice Céline Denjean rencontrera les lecteurs dans le cadre de *Quais du polar* (pour adultes, entrée libre). Le 4 avril à 14 h 30, *Le Bon Son* accueillera les mélomanes (dès 16 ans, sur inscription). Le 7 avril à 14 h 30, les enfants verront un film en famille (dès 5 ans, entrée libre). Les plus grands pratiqueront des expériences numériques avec *Geek & Co* le 8 avril à 14 h 30 (dès 10 ans, sur inscription). Inscription sur place ou au 04 72 21 45 54.

...et bibliothèques de proximité

À Robert-Desnos, le 28 mars à 10 h 30, dans le cadre de *Quais du polar*, on rencontrera l'équipe des éditions du Gros Caillou (pour adultes, entrée

libre). Puis, le 1^{er} avril, *À fond les manettes* ! permettra aux jeunes de jouer sur PS5 et Switch (dès 8 ans, sur inscription). Le 28 mars à 10 h 30 à Anatole-France et le 4 avril à 14 h 30 à Annie-Steiner, ce sera encore *À fond les manettes* ! (dès 8 ans, sur inscription).

Robert-Desnos : 04 78 76 64 15; Anatole-France : 04 72 89 40 46 ; Annie-Steiner : 04 51 23 90 31.

Repas dansant des Italiens *ciociari*

Dimanche 26 avril, de 11 h 30 à 18 heures à la salle Mosaïque de Saint-Priest (47, rue Aristide-Briand, parking gratuit), l'association Ualione organisera un repas dansant. Animation musicale par le groupe Gli Stornellatori. Participation : 44 euros (adhérents) ; 49 euros (non-adhérents) ; 15 euros (- de 13 ans).

Réservation obligatoire avant le 15 avril : helloasso.com/associations/ua-lione/ ou www.ua-lione.fr.

COMPAGNIE LUNÉE L'ÔTRE

Participez à un spectacle poétique et politique

Installée depuis plusieurs années dans la tour 6 de la Division-Leclerc, la compagnie Lunée l'Ôtre met en chantier une nouvelle création partagée avec, dit-elle, «sa joyeuse et vibrante troupe amateur de l'Entresol».

Une dizaine de rendez-vous vont s'échelonner de fin mars à mi-juin. Ils se concrétiseront par une série d'ateliers-partages, où il sera question de scénographie et de théâtre. Ils serviront à imaginer et créer, avec les jeunes habitants des Minguettes, «un spectacle haut en couleur et en anecdotes pour raconter ce quartier si complexe et si vivant».

Malvina Migné et Camille Varenne,

dramaturge et comédienne de la compagnie, espèrent ce travail artistique et social «aussi politique que poétique». Il sera joué au théâtre Jean-Marais (59, rue Carnot à Saint-Fons), dans le cadre du Printemps des arts participatifs le mercredi 17 juin à 18 h 30.

Les ateliers se tiendront du 7 au 10 avril, de 10 h 15 à midi et de 14 h 30 à 16 h 45, à la Maison des fêtes et des familles (20, avenue de la Division-Leclerc). Il est demandé une présence obligatoire à chacune des séances, matin et après-midi. ■

J.-C.L.

Renseignements : entresolvenissieux@gmail.com.

Cinéma Gérard-Philippe

Classé Art et Essai

12, avenue Jean-Cagne - 04 78 70 40 47
cinemagerard.philippe@ville-venissieux.fr
www.ville-venissieux.fr/cinema/

Du mercredi 25 mars au mardi 31 mars

	Mer 25	Jeu 26	Ven 27	Sam 28	Dim 29	Lun 30	Mar 31
Ce qu'il reste de nous <i>2h25</i> VO	15:45	20:00	14:00	17:45		16:00 20:00	16:00 20:00
La guerre des prix <i>1h36</i>	18:15 20:15	14:15 18:15	16:30 18:15	16:15 18:30	16:30	14:15	14:15 18:15
Il Maestro <i>2h05</i> VO	18:00	16:15 18:00	14:15 20:00	14:00		20:15	18:00
Le crime du 3e étage <i>1h44</i>	14:15	16:15 20:15	16:15	20:15	18:15	18:00 VFST	14:15
Les K d'or <i>1h36</i>	20:15	16:15	14:15 20:15	20:15	14:00	20:15	16:15
Précieuse(s) <i>1h17</i>					15:00		18:30
Victor comme tout le monde <i>1h29</i>		18:30	16:30 18:15	18:15		14:15 18:30	14:15 20:15
La maison des femmes <i>1h50</i>	18:15	14:15	18:15	16:30		16:15 18:15	20:15
The Bride I <i>2h06</i> VO & VF Int - 12 ans	20:00	20:15 VO	20:00	20:15	18:15 VO	15:45	16:00
Edmond et Lucy, la forêt <i>0h45</i> Sortie nationale	14:15			15:30	14:00		
Jumpers <i>1h45</i>	16:15			14:00	16:15		
La princesse, l'ogre et la fourmi <i>0h41</i>	15:15				15:30		
Walter Lapin... <i>1h25</i> Sortie nationale	14:15 16:15			14:00 16:15	14:00 16:30		
La quai des brumes <i>1h33</i> Ciné-débat		14:15			18:15		

Du mercredi 1^{er} avril au mardi 7 avril

	Mer 1 ^{er}	Jeu 2	Ven 3	Sam 4	Dim 5	Lun 6	Mar 7
La danse des renards <i>1h32</i>	20:15	16:15 20:15	14:15 16:15		16:15 18:15	18:15 VFST	16:00 17:45
Projet dernière chance <i>2h35</i> VO & VF	20:00	20:00 VO	17:30 20:00	14:00 15:45	17:30 VO	19:45	17:30 19:45
Les rayons et les ombres <i>3h19</i>	14:00 19:15	14:00 16:15	14:00 16:15	19:00		16:15	14:00 19:30
La guerre des prix <i>1h36</i>	17:30	14:15	16:15 20:15	14:00	18:15	14:15 20:15	16:15 18:00
Il Maestro <i>2h05</i> VO	15:45	17:30	14:00	16:45			14:00
Le crime du 3e étage <i>1h44</i>	18:00	18:15	20:15		14:15	20:15	
Les K d'or <i>1h36</i>		14:15		18:30	15:45	14:15	20:15
Super Mario Galaxy <i>1h40</i> Sortie nationale	14:00 16:30 18:30			16:00 18:00 20:15	14:15 16:15	16:45 18:30	10:00 14:15
Edmond et Lucy, la forêt <i>0h45</i>	14:00					15:45	10:00
Walter Lapin... <i>1h25</i>	15:00			14:15	14:15	14:15	10:00 atelier
L'enfant du désert <i>1h32</i> Avant-première						16:15	
Youth <i>2h20</i> Ciné-Inde VO				19:45			
Socorristas <i>1h10</i> Avertissement Festival Les Reflets du cinéma		20:15					

Le Quai des brumes

Elle a toujours de beaux yeux, Michèle Morgan, et Jean Gabin n'a qu'une envie, l'embrasser. Le film de Marcel Carné et les dialogues de Jacques Prévert ont fait de ce film de 1938 un chef-d'œuvre qu'on ne se lasse pas de voir et revoir. Ce qu'on pourra faire le 26 mars à 14 h 15 (séance présentée et suivie d'un goûter) et le 29 mars à 18 h 15.

Reflets du cinéma ibérique

Le festival du Zola, à Villeurbanne, fait étape à Vénissieux le 2 avril à 20 h 15 avec la projection de *Socorristas* de Caroline Kim Morange, sur des activistes argentins qui militent pour le droit à l'avortement. La séance sera suivie d'une rencontre avec la réalisatrice.

Youth

Dans le cadre de *Ciné Inde* sera projeté, le 4 avril à 19 h 45, ce film de Ken Karunas, en tamoul sous-titré français.

The Truman Show

Pour leur ciné-club, les EPJ ont choisi ce film réjouissant de Peter Weir, avec Jim Carrey. La projection du 9 avril à 18 h 15 sera précédée d'une animation organisée par les EPJ.



AFFICHE D.R.

COUP DE PROJECTEUR

Histoires naturelles

« LA PRINCESSE, L'OGRE ET LA FOURMI » D'EDOUARD NAZAROV



PHOTO D.R.

Il arrive parfois que des films plaisent aux tout-petits sans endormir pour autant les adultes qui les accompagnent. C'est le cas de *La Princesse, l'ogre et la fourmi*, cinq courtes histoires mises en scène par le cinéaste russe Edouard Nazarov entre 1975 et 1987, qui montreront aux enfants (dès 5 ans) qu'on peut apprécier d'autres formes de dessins animés que celles habituellement proposées sur grand écran. Nazarov manie humour et sentiments, ses contes évoquant la solitude, la vieillesse, la camaraderie. L'absurde et le loufoque s'invitent à la fête, et la poésie à n'en pas douter.

La plupart des personnages sont des animaux et la solidarité dont ils font preuve pour s'entraider fait chaud au cœur, en ces temps où les humains

passent plutôt leur temps à se faire du mal. Comme si l'humanité avait finalement abandonné les préceptes de la nature. Car ici, contrairement aux animaux, les personnages humains sont beaucoup plus égoïstes.

Les adultes prendront autant de plaisir à suivre les aventures de ce petit hippopotame solitaire, de ce jeune soldat au jeu de cartes magique, de ce pauvre chien trop vieux pour faire son travail, de cette petite princesse plus peste qu'il n'y paraît et de cette fourmi perdue. Mais, aussi, ils apprécieront la version française, racontée et chantée par Philippe Katerine. Le chanteur met toute son extravagance et sa facétie au service des histoires et leur donne un attrait supplémentaire. ■

JEAN-CHARLES LEMEUNIER

NAISSANCE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Premiers instituteurs, première institutrice

Il y a 200 ans, l'école occupait déjà une place importante à Vénissieux. Auprès des parents, comme auprès de la municipalité.



ILLUSTRATION I.A. D'APRÈS PHOTO ANONYME

L'année 1833 est généralement retenue comme étant la date de naissance des écoles communales dans les villages de France. En effet, le 28 juin 1833 François Guizot (1787-1874), ministre de l'Instruction sous le roi Louis-Philippe, rend obligatoire la création d'une école publique : «*Toute commune est tenue, soit par elle-même, soit en se réunissant à une ou plusieurs communes voisines, d'entretenir au moins une école primaire élémentaire*», peut-on lire sous sa plume. Dès lors, conscientes de l'importance d'instruire nos chers enfants — et d'en faire accessoirement de bons sujets du roi —, les municipalités se démènent à travers tout le pays pour appliquer la loi. Mais pas à Vénissieux. Car il y a déjà beau temps que l'école y figure en bonne place. Ainsi, dès les premières années du XIX^e siècle, sous le règne de Napoléon I^{er}, voire dès la fin du XVIII^e siècle, Antoine Dutroncy accueillait-il des élèves dans son pensionnat privé, moyennant finances évidemment. Ce maître étant décédé en juin 1815, son pensionnat est repris *illico* par Sébastien Bouthéon. Lui nous arrive d'un village de la Loire, Rozier-en-Donzy, à mi-chemin de Roanne et de

Saint-Étienne, où il est né en 1789. Il a passé le baccalauréat «*ès-lettres*» à Lyon, et est intronisé instituteur à Vénissieux en 1812, à l'âge de 23 ans : «*Considérant qu'il est de l'intérêt des habitants de Vénissieux pères de famille qu'il y ait une école primaire dans la commune*», déclare le maire, «*faisons choix de Mr Bouthéon [comme] ayant toutes les qualités requises [pour] les fonctions d'instituteur, sans pouvoir exiger que la commune lui fournisse aucun logement, et avec défense à tous autres instituteurs d'ouvrir école sans être autorisé*».

VRAIS ET «FAUX» INSTITUTEURS

«*Défense à tous autres instituteurs d'ouvrir école sans être autorisé*». Le mot d'ordre du maire est particulièrement clair. Sauf qu'il reste un vœu pieux. Car en ce début du XIX^e siècle, Vénissieux se développe à vitesse grand V, passant de 1 967 habitants en 1801, à 3 021 en 1836, soit une augmentation de plus de 50% en à peine une trentaine d'années. La seule classe de Sébastien Bouthéon ne saurait donc suffire. Aussi voit-on d'autres instituteurs pointer bien vite le bout de leur nez, tels Jacques Gonon, Claude Dupré et Jean-Claude Bigot dès 1813. Au point qu'en 1822, Vénissieux ne compte

pas moins de cinq instituteurs au Bourg, et deux au Moulin-à-Vent ! Or, tous n'ont pas les mêmes qualités ou la même formation que Monsieur Bouthéon. Si bien que les pères de famille de la commune finissent par se plaindre auprès du maire, «*que des personnes mal famées se permettraient d'ouvrir école sans aucune autorisation, le rapport du garde chargé de la police constatant que ce fait est constant*». Mais si l'on supprime toutes les nouvelles classes, comment faire face aux besoins de la population ? Écartelé entre la réglementation municipale et la nécessité, le maire décide d'un pis-aller. Les sept «*écoles*» de Vénissieux seront gardées, mais toute autre «*non autorisée sera fermée sur le champ, et tout individu qui s'immiscerait dans l'enseignement de la jeunesse sera de suite dénoncé à Mr le procureur du roi, pour être poursuivi comme corrupteur de la jeunesse*» !

DE 2 À 4 FRANCS PAR MOIS

Cette «*jeunesse*» scolarisée, les archives vénissiennes ne nous en livrent hélas pas les contours. Elle doit être particulièrement nombreuse, car les classes accueillant une soixantaine d'élèves ne sont pas rares à

l'époque. Les enfants y apprennent les bases élémentaires. Ainsi, lorsque Antoine Dutroncy reçoit en 1813 et à posteriori, l'autorisation officielle d'exercer, il est bien spécifié qu'il devra «*se borner dans son enseignement à apprendre à lire, à écrire et les premières notions de calcul*». Quant à Sébastien Bouthéon, il intervient aussi «*sur l'orthographe, la géographie et autres sciences, [et les] principes et dogmes de la Religion*». Ces élèves ne sont pas reçus gratuitement, loin s'en faut. Leurs parents versent chaque mois, à l'instituteur, une taxe de 2 à 4 francs par enfant scolarisé. Ce qui est beaucoup quand on sait qu'un ouvrier agricole gagne à peine 200 à 300 francs par an. Résultat, les enfants pauvres, et ils sont pléthore à Vénissieux, se retrouvent exclus des bancs des écoles. Mais tout change en 1832. Un an avant l'instauration de la loi Guizot, après avoir constaté que «*l'école primaire dans une commune aussi considérable que celle de Vénissieux, est un puissant moyen de civilisation pour les enfants de familles pauvres*», le maire Étienne Sandier décide de rendre «*l'instruction primaire accessible à tous ceux qui ne pourraient trouver dans les ressources de leurs familles, le moyen de se la procurer*». Par conséquent l'instituteur communal, François Espinasse, sera chargé d'accueillir les enfants en question, à charge pour la municipalité de lui verser 200 francs par an pour l'en dédommager. Et les filles, dans tout cela ? Ont-elles les mêmes droits ? Sur elles, les documents d'il y a 200 ans restent pratiquement muets. Tout juste apprend-on en 1816, que le recteur de l'académie de Grenoble interdit aux maîtres vénissiens «*de recevoir dans [leur] classe des garçons et des filles*». La mixité est absolument bannie. Mais l'on peut lire entre ces premières lignes, que les jeunes filles de Vénissieux sont bel et bien déjà scolarisées, elles aussi. Et de fait, en novembre 1836, Antoinette Velay (1800-1873), la propre femme de l'instituteur Sébastien Bouthéon, reçoit du recteur de Grenoble «*le brevet qui lui est nécessaire pour pouvoir être appelée aux fonctions de l'instruction primaire*». Cette dame Velay-Bouthéon est donc la plus ancienne institutrice connue dans l'histoire de notre ville. ■

ALAIN BELMONT

Sources : Archives de Vénissieux, registres des délibérations municipales, An II-1865. Archives du Rhône, 4 E 5386, 4 E 5390 et 4 E 6133.

AL VÉNISSIEUX PARILLY JUDO

Le judo comme lien social

Les Interclubs de printemps constituent souvent un bon indicateur de la vitalité d'une association. Celui organisé sous l'égide de l'UFOLEP, le 21 mars au gymnase Jacques-Anquetil, n'a pas fait exception.



« Nous avons structuré la journée autour de différentes catégories, des minimes aux cadets, puis des juniors aux seniors, explique Jérôme Calamusa, le président de l'ALVP judo. En matinée, nous pouvions compter sur une soixantaine de compétiteurs issus de neuf clubs : de Mérieux Judo à Saint-Quentin-Falavier en passant par Massieux. Une fois encore, la catégorie junior a été la plus représentée avec pas moins de 18 participants. »

L'après-midi a été consacrée aux passages des mini-poussins et des poussins, des catégories qui drainent invariablement une

affluence importante. Il suffit de voir le nombre de parents venus armés de leurs smartphones pour immortaliser avec ferveur les premiers enchaînements techniques de leurs enfants sur un tatami.

UN CLUB OUVERT À TOUS

Sur le plan sportif, tous ces judokas poursuivaient un même objectif : décrocher une qualification pour les championnats du Rhône prévus le 25 avril, à Marcy-l'Étoile.

L'ALVP ne se limite pas aux Interclubs. N'est-il pas sur le point de s'affirmer comme un club tout terrain ? Outre la large place accordée aux judokas de moins

de 6 ans (l'Éveil), mais également au maintien des entraînements collectifs, les dirigeants ont fait de l'inclusion une priorité, ouvrant les portes du dojo aux personnes en situation de handicap. « Être reconnu comme club ouvert à tous est essentiel, souligne Jérôme Calamusa. Notre démarche a d'ailleurs été récompensée le 20 mars à Grigny par la ligue, avec l'attribution du Trophée "Coup de Cœur UFOLEP" pour notre accueil des enfants en situation de handicap, qui bénéficient de cours le vendredi après-midi. »

Et le club va décidément beaucoup plus loin dans son ouverture : le 12 février dernier, il a

accueilli une douzaine de détenus et anciens détenus. Fidèle bénévole au club, Pascal Di Fabio a été le conseiller de ce public inattendu encadré par des éducateurs qualifiés. Une opération qui pourrait être reconduite.

Enfin, la priorité de cette fin du mois de mars est immuable : le club de Vénissieux Parilly propose un stage les 7 et 8 avril de 10 à 17 heures pour les enfants nés entre 2012 et 2019.

Inscriptions jusqu'au 29 mars. Repas et goûters tirés du sac (non fournis). Tarif : 10 euros la journée. ■

DJAMELYOUNSI

Plus d'infos sur alvpjudo.canalblog.com.



VÉNISSIEUX HB

« Valoriser le hand féminin, une préoccupation majeure »



Les arbitres féminines (en orange) ont été honorées le 21 mars, au siège du club vénissien

Après la journée internationale des droits des femmes, le 8 mars, le hand-

ball régional a décliné ce thème le 21 mars en proposant une journée fémi-

nisation, comme depuis trois ans, au gymnase Tola-Vologe.

Amel Giner, responsable des arbitres au VHB, mais également référence du pôle féminisation au sein de la commission territoriale d'arbitrage, en a été la cheffe d'orchestre.

Programme plutôt copieux, a-t-elle expliqué : accueil des arbitres autour d'un petit-déjeuner, matchs en système de plateau pour les U9 féminines, ateliers autour de l'arbitrage, conférence autour de la féminité et de la mixité animée par Leïla Perchet, élue au pôle Égalité à la ligue, matchs des U13, des élèves de primaire de Joliot-Curie et de Parilly,

rencontre entre les U18 féminines de l'entente Bron, Vénissieux, Villeurbanne et Mermoz...

« Développer et valoriser le handball féminin, par ses joueuses, ses arbitres — il y en avait une quinzaine — ainsi que des femmes participant aux bureaux des ligues, est une préoccupation majeure », confirme Amel Giner. Avec apparemment des résultats appréciables : la fédération de hand comptait 38% de licenciées en 2023, et 40% de femmes œuvrant au sein d'instances fédérales et régionales. ■

D.Y.

RÉSULTATS

■ Rugby

– Le XV de l'US Vénissieux a tenu en échec le leader Mions (10-10), le 22 mars au stade Laurent-Gérin.

■ Handball

– Le VHB n'a fait qu'une bouchée du HC Pérignat, le 21 mars au gymnase Tola-Vologe. Un large succès (42-34) qui conforte la place de dauphin des Vénissiens derrière Saint-Chamond.

■ Football

– L'équipe fanion du Vénissieux FC a été surprise par Annonay, le 21 mars, au stade Laurent-Gérin. Les Vénissiens sont désormais 7^e.

■ Futsal

– L'équipe du Vénissieux FC a pris le dessus sur la réserve de Chassieu Décines (10-6), le 21 mars au gymnase Micheline-Ostermeyer. Les Vénissiens prennent la 6^e place du classement de Régionale 1.

■ Basket-Ball

– Large succès de l'équipe masculine de l'ALVP, le 21 mars, au gymnase Jean-Guimier devant Tain/Tournon (99-68).

AGENDA

■ Samedi 28 mars

– Épreuve régionale pour vétérans et Open pour jeunes (M11 et M13), organisée par Vénissieux Escrime, au gymnase Jacques-Anquetil, de 9 à 18 heures. Le lendemain, suite et fin uniquement pour la compétition des vétérans, de 9 à 17 heures.

– Interclubs de taekwondo proposés par Taekwondo Vénissieux au gymnase Elsa-Triolet, de 9 à 18 heures. Le lendemain, suite et fin, de 9 à 17 heures.

– Les handballeurs du VHB accueillent Villeurbanne au gymnase Tola-Vologe, à 20 heures.

– Les basketteurs de l'ALVP reçoivent Bourg-de-Péage au gymnase Jean-Guimier, à 20 h 30.

■ Dimanche 29 mars

– Les joueuses de l'ALVP reçoivent l'Avenir Basket Champier au gymnase Jean-Guimier, à 15 h 30.

■ Samedi 4 avril

– Meeting de Vénissieux de natation organisé par le CMO-V Natation au centre nautique intercommunal, de 13 h 30 à 19 heures. Le lendemain, suite et fin, de 8 h 30 à 18 h 30.

– Championnat de foot fauteuil en Division 1, des rencontres organisées par Handisport Lyonnais de 9 h 30 à 19 heures. Le lendemain, suite et fin, de 9 h 30 à 12 heures.

– L'équipe de futsal du Vénissieux FC reçoit l'AS Martel Caluire au gymnase Micheline-Ostermeyer, à 20 heures.

■ Jeudi 9 avril

– Journée Action femmes et sport proposée par l'Office municipal du sport au gymnase Colette-Besson, de 13 à 18 heures.

AÏKIDO CLUB VÉNISSIEUX

Silence on pratique !

Comment sortir l'aïkido de sa pratique encore trop confidentielle ? En organisant, comme ce fut le cas les 14 et 15 mars, des stages ouverts à tous les niveaux, de portée nationale voire internationale.

De l'affluence, il y en a eu au gymnase Jean-Guimier, où l'aïkido avait aménagé deux salles pour accueillir plus d'une centaine de *sampaïs* (aïkidokas expérimentés) et de *kohais* (débutants). La majorité provenait de clubs français affiliés à la fédération de l'Institut français d'aïkido. Mais certains avaient fait le déplacement de Pologne ou de Suisse, à l'image de Pierre, jeune retraité et débutant, qui n'hésite pas à s'inscrire à quatre ou cinq stages par an en France.

Face à cet engouement, les dirigeants du club ont su s'adapter. « Grâce au soutien des services de la Ville, nous avons pu proposer deux journées de pratique intensive par niveau, explique Christian Wewerka, 5^e dan, responsable du club vénissien. Dans la première, réservée aux débutants, Ciesla Senseï, une enseignante 6^e dan, a privilégié l'aïkido de base : les élèves observaient d'abord les démonstra-

tions avant de reproduire les techniques en binôme. Et dans la plus grande salle dédiée aux aïkidokas expérimentés, Leman Senseï Shihan, 7^e dan, a proposé un travail approfondi : maniement du sabre et des bâtons en bois, techniques spécifiques par grades, et préparation aux passages de grades. »

NI BRUIT NI REGARD

Lespectateur néophyte qui découvre les us et coutumes de l'aïkido est d'abord surpris par le *hakama*, large pantalon noir plissé porté par la plupart des aïkidokas expérimentés. Mais le plus frappant est le silence qui règne malgré une cinquantaine de praticiens en mouvement. « Le silence est un préalable nécessaire à une bonne pratique », aime à répéter Leman Senseï. On est également surpris par l'absence de regard direct entre les partenaires. Explication de Christian Wewerka : « Nous n'accordons pas d'attention particulière au regard, nos yeux se



promènent sur l'environnement. En aïkido, on ne combat pas, on se sert de notre partenaire — et non pas de notre adversaire — pour progresser. Notre regard se met en veille, dirigé vers le tatami. »

La réussite du stage permettra-t-elle au club vénissien d'accroître son nombre de licenciés ? « À quatre mois de la fin de saison, nous avons une cinquantaine de pratiquants, dont une bonne moitié de jeunes,

précise Christian Wewerka. Nous concentrons nos efforts sur les enfants et les ados. Pendant longtemps, l'aïkido était perçu comme une discipline réservée aux adultes. Pour attirer ce jeune public, le club propose un aïkido plus ludique, notamment à travers l'initiation aux techniques avec armes dont ils raffolent, comme le booken, sabre en bois : l'aïkido plaît de plus en plus, non seulement il n'y a pas de

combat, mais les participants ont la sensation de se familiariser au concept de légitime défense. Au-delà de l'apprentissage, il permet de développer la confiance en soi, à travers une progression continue fondée sur le corps et par le corps. » ■

DJAMELYOUNSI

Aïkido Club Vénissieux

Dojo : gymnase Jean-Guimier.

04 78 39 99 67 ou 06 74 08 42 92.

www.institut-aikido.org/les-clubs/venissieux.

BKD BOXING

Trois champions de France en plein contact

Le BKD Boxing attendait avec excitation la tenue, à Écully, les 14 et 15 mars, des championnats de France de karaté contact. « L'élite de la discipline sera présente, confiait Philippe Del Rey, responsable sportif, avant ce court déplacement dans l'Ouest lyonnais. Il faudra répondre présent. »

Message reçu cinq sur cinq. Trois Vénissiens ont été sacrés champions de France, qui plus est dans la catégorie plein contact, incontestablement la plus spectaculaire. Concernant Ismail Sikouk, intouchable chez les lourds (seniors + 90 kg), on s'y attendait un peu, tant ce compétiteur hors pair ne cesse de marquer de son talent cette catégorie. Les succès de Valentin Hummel (seniors-68 kg) de

Justine Mahorchi (seniors-58 kg) relevaient moins de l'évidence, ils illustrent la volonté des dirigeants vénissiens de pouvoir compter sur des adeptes du plein contact de haut niveau.

La démonstration du savoir-faire du BKD Boxing a été complétée par trois autres médailles en semi-contact. L'une, en argent, décrochée par Zakaria El Idrissi Hachimi (junior-69 kg), et les deux dernières en bronze, l'œuvre d'Ambrine Ben Hamed (senior-58 kg) et de Mehdi Sanlaville (junior - 55 kg). Mot de conclusion de l'entraîneur : « Le BKD Boxing confirme sa place parmi les clubs performants au niveau national. Le travail, la rigueur et la passion du sport continuent de porter leurs fruits. » ■

D.Y.

BOXE FRANÇAISE ET SAVATE

Trois qualifiés sur cinq

Rafik Chergui et son équipe ont dû se démultiplier pour accompagner leurs compétiteurs. Ceux-ci étaient appelés à se distinguer sur les *tatamis* de la région pour des qualificatifs aux championnats AURA, ainsi que pour des phases finales des championnats Élite, en combats et en assauts.

« On a dû se déplacer à Vernaison et à Beaumont-les-Valence, cinq de nos compétiteurs devaient tenter de décrocher des titres régionaux et des qualifications pour les phases finales en assauts et en élite, commente l'entraîneur. Et on peut se montrer satisfait. Certes, Guillaume Faurie n'a pu se qualifier pour les finales régionales, il est néanmoins vice-champion départemental. Laure Bruneau et Ariel Narcessian ont été au bout de leurs parcours,

elles sont sorties victorieuses de leur catégorie, se qualifiant pour les championnats régionaux début avril, à La Roche-sur-Yon. »

En combat, en dépit d'une prestation consistante durant cinq reprises, Roberto Gastrin s'est incliné en demi-finale élite B face à Ethan, un sérieux client du SFG (Gerland). « Sa 3^e place lui permet d'intégrer l'élite A à la rentrée », précise Rafik Chergui.

Et cela devient une habitude : en disposant de Clothilde Benoun (Dravail-Essonne), Linda Seddik Khodja s'est qualifiée pour les phases finales des championnats de France. Linda, qui a toujours autant d'appétit sur un ring, est en course pour participer à trois phases finales. Elle est engagée sur trois tableaux et participera aux phases finales universitaires, en assaut et en combat. ■



Cap sur les régionales pour l'entraîneur Rafik Chergui (à droite)

TENNIS

Les féminines, avenir du TCV

Sur les courts des Minguettes, la pratique féminine est à la hausse. Parmi la cinquantaine de joueuses, une trentaine est engagée en compétition.



s'inscrire dans la continuité, sans révolution ou ajustement superflu, mais avec une vision claire. Ancien appariteur à la médiathèque Lucie-Aubrac, Monir s'est lancé dans un défi stimulant. «Le président Salah Attalah m'a sollicité pour poursuivre le travail engagé depuis plusieurs années : trouver le juste équilibre entre l'augmentation des effectifs et le maintien d'un enseignement de qualité, en particulier auprès du public féminin. La récente constitution de quatre équipes féminines marque, à cet égard, une progression aussi notable qu'encourageante.»

QUATRE ÉQUIPES FÉMININES

Aux côtés des deux autres enseignants du club, Djellali Mezerreb et Abdeldjalil Hassaine, le directeur sportif observe avec satisfaction que la pratique féminine du tennis ne cesse de grandir sur les courts des Minguettes. Sur la cinquantaine de joueuses recensées

aujourd'hui, une bonne trentaine est engagée en compétition. Cela va des simples plateaux pour débutantes jusqu'aux championnats officiels par équipes. «Il faut être lucide, tempère Monir Nehaoua, on ne peut raisonnablement avoir des ambitions démesurées, le tennis est une discipline exigeante. Pouvoir assister régulièrement à des rencontres féminines par équipes les week-ends est déjà une belle réussite. C'est le signe de l'assiduité des filles aux entraînements et les jours de matchs.»

Dans cette dynamique prometteuse, une joueuse se distingue : Maïssane, véritable espoir de la petite balle jaune, a rejoint les rangs du club des Minguettes avec Monir Nehaoua. «C'est une joueuse talentueuse, confie le directeur sportif. Elle est la seule fille de notre équipe des 8-9 ans. La ligue du Lyonnais la suit de près, et lui permet de bénéficier d'un entraînement hebdoma-

BON À SAVOIR

Stages de printemps au Moulin-à-Vent

De nombreux stages pour jeunes et adultes sont proposés pour les vacances scolaires, du 6 au 10 avril et/ou du 13 au 17 avril.

- Enfants et ados : 16 euros la demi-journée, de 9 à 12 heures ou de 13 h 30 à 16 h 30 ; ou encore 30 euros la journée.

- Adultes : 16 euros la soirée, de 18 heures à 19 h 30 ou de 19 h 30 à 21 heures.

Infos et inscriptions (règlement en une ou plusieurs fois) sur urls.fr/8Lbboc.

daire à Bron. Elle peut devenir une véritable locomotive pour le pôle féminin. ■

DJAMELYOUNSI

L'équipe fanion féminine : Carine Yaé (classée 30/1), Agathe Ribas (30/1), Hassanatou et Houssainatou Diallo (30/2), KENZA Fatma Boukhetouche (30/4) Fanny Dumont (30/5) et Israa Brahmia (40).

PHOTO D.Y.

En succédant à Kamel Ghobdane à la direction sportive du Tennis Club de Vénissieux, Monir Nehaoua n'avait aucune raison de bouleverser l'équilibre en place. Ancien responsable du Tennis Lyon 8^e, enseignant depuis près de dix-sept ans, il a choisi de

INITIATIVE À MARCEL-SEMBAT

Quand les lycéennes prennent la santé en main



Dans le cadre de la journée lycéenne de l'UNSS du 11 mars, un groupe d'élèves de 1^{ère} du lycée Marcel-Sembat a conçu un projet original mêlant sport et santé. Intitulé «Tous en forme», il a été mis en œuvre au lycée La Martinière Monplaisir (Lyon 8^e). Quelque 600 lycéennes de l'académie — au rang desquelles une vingtaine de Vénissiennes — y ont pris part.

«Nous avons voulu transformer une simple journée sportive en une véritable expérience de prévention santé,

explique Éladine, l'une des participantes. Quatre d'entre nous ont choisi de mettre leurs compétences au service du bien-être de leurs camarades, à partir d'une expertise scientifique. L'objectif était de proposer un bilan de condition physique à la fois complet et pédagogique.»

Passage à l'acte avec installation de trois ateliers reposant sur des protocoles rigoureux, permettant d'évaluer différentes capacités physiologiques : le step test (endurance aérobie), le test de Shirado (force statique) et le test du Fla-

mand (proprioception et équilibre). «Afin de rendre les résultats immédiatement compréhensibles, l'équipe a imaginé un système de code couleur — du rouge au vert — simple, visuel et ludique, poursuit Éladine. Cette méthode a permis à chacune de situer facilement son niveau de forme physique. Chaque test aidait à comprendre concrètement comment le corps réagit en termes d'endurance, de force et d'équilibre. Cette approche pédagogique vise à promouvoir une pratique sportive durable, adaptée aux besoins de chacune, dans un climat bienveillant et inclusif.»

Les Vénissiennes envisagent de développer une application numérique permettant d'automatiser les résultats et de fournir à chaque participante une fiche de conseils personnalisés. Une manière de prolonger les bénéfices de cette journée bien au-delà de l'événement lui-même. ■

D.Y.

COUPE D'EUROPE DES LANCERS

Une Mélina Robert-Michon argentée

Elle sert généralement de compétition d'ouverture de la saison d'athlétisme. La coupe d'Europe de lancers est un rendez-vous international qui tient à cœur à Mélina Robert-Michon, la discobole lyonnaise.

Le 15 mars dernier à Nicosie, la capitale chypriote, cette athlète habituée de l'aire du lancer du disque de Parilly, a obtenu la médaille d'argent avec un lancer à 60,03 m, derrière la Polonaise Daria Zabawska, victorieuse après une marque à 62,27 m.

À 46 ans, Mélina continue de marquer de son empreinte l'athlétisme français ; elle est même devenue — excusez du peu ! — athlète internationale la plus âgée à remporter une médaille sur la scène internationale. 28 ans après son premier concours international avec les Bleus, elle a honoré de fort belle manière sa 75^e sélection en équipe de France. Elle est désormais treize fois médaillée individuelle en vingt-deux participations à la coupe d'Europe des lancers. ■

D.Y.



PHOTO D.R.

VIE ANIMALE

Stérilisation
des chats errants

PHOTO EMMANUEL FOUDROT

Afin de gérer l'errance animale, la Ville mène jusqu'au 30 avril une campagne de capture des chats errants sur quatre secteurs de son territoire :

– **secteur Verlaine**, délimité par la rue Paul-Verlaine (du 2 au 26 puis du 27 au 29), le rue Vaillant-Couturier (jusqu'au 24) et la route de Vienne (du 311 au 327),

– **secteur Pressensé**, délimité par l'avenue Francis-de-Pressensé (du 155 au 217), la rue des frères Louis-et-Émile-Bertrand, le boulevard Irène-Joliot-Curie (du 134 au 136) et la rue Louis-Jouvet,

– **secteur Lénine-Péri-Herriot**, délimité par la rue Gabriel-Péri, la rue

Paul-Langevin, la rue Albert-Einstein, la rue Président-Édouard-Herriot, la rue des Martyrs-de-la-Résistance, le boulevard Lénine et l'avenue Maurice-Thorez,

– **secteur Allende**, délimité par la rue Président-Salvador-Allende (du 2 au 60), le boulevard Novy-Jicin (du 1 au 27), la rue Beethoven (du 2 au 24) et la route de Corbas (du 1 au 15). Cette campagne porte sur les chats vivant en groupe, non identifiés et sans propriétaire connu afin qu'ils soient stérilisés puis relâchés sur leur lieu de vie.

Plus de renseignements auprès du service communal d'hygiène et de santé au 04 72 21 44 10. ■

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES

Concours des maisons,
jardins et balcons fleuris

Les inscriptions pour le concours annuel des maisons, jardins et balcons fleuris sont ouvertes jusqu'au 30 juin. Le concours s'adresse aux particuliers, ainsi qu'aux organismes gestionnaires de logements collectifs et aux associations représentatives de résidents. Le concours 2026 propose six catégories : maison avec jardin visible de la rue ; balcon, terrasse ou fenêtres visibles de la rue ; immeuble collectif ; établissements commerciaux ; jardin potager fleuri ; jardin pédagogique. Les personnes participant pour la première fois se verront remettre un prix de 20 euros, tandis que les parrains des

nouveaux inscrits recevront une récompense sous forme de plantes, de livres de jardinage ou abonnement à une revue spécialisée. Téléchargez le bulletin d'inscription sur venissieux.fr. Renseignements au 04 72 21 44 33.

À noter, pour les jardiniers en herbe ou avertis, que des portes ouvertes des serres municipales seront organisées le samedi 25 avril de 9 à 13 heures. Au programme : visite guidée des serres en présence des agents des espaces verts qui pourront répondre à vos questions et vous donner des conseils en matière de jardinage. ■

EXPRESS

La déchèterie fermée
pour travaux

La déchèterie-donnerie de Vénissieux, située avenue Jean-Moulin, sera exceptionnellement fermée pour cause de travaux du 30 mars au 12 avril 2026. Le chantier porte sur la création de dalles en béton pour faciliter le stockage des bennes et des équipements, dans le but d'augmenter le tri et la valorisation des déchets, d'améliorer les conditions de travail des agents ainsi que l'accueil des usagers. Ces derniers, pendant la période de fermeture, sont invités à utiliser les autres déchèteries métropolitaines, notamment celle de Feyzin.

Inscriptions en école
maternelle ou primaire

Les pré-inscriptions scolaires 2026-2027 sont ouvertes jusqu'au 30 avril. Pour réaliser une inscription en première année de maternelle, votre enfant doit être né au plus tard le 31 août 2024. Les démarches sont à faire sur le portail famille du site venissieux.fr ou au service éducation (3^e étage) de l'hôtel de ville (après avoir obtenu un rendez-vous par téléphone au 04 72 21 45 56). C'est la direction de l'école de votre enfant qui prononcera son admission définitive.

La Ville recrute des MNS

La Ville recrute des maîtres-nageurs sauveteurs (MNS) pour renforcer son équipe, en vue de l'ouverture, en juin prochain, du nouveau centre aquatique Auguste-Delaune. Les missions ? Assurer l'enseignement de la natation et d'autres activités aquatiques, surveiller et garantir la sécurité des usagers, plus largement contribuer au bon fonctionnement du centre aquatique. Pour rappel, le centre aquatique Delaune proposera, sur une surface totale de plus de 3 000 m², quatre bassins, un espace bien-être, un espace extérieur aménagé pour les activités en plein air, un terrain de *beach-soccer* et un préau sportif.

Contre la précarité menstruelle,
une collecte jusqu'au 28 mai

En partenariat avec l'association Règles élémentaires, une grande collecte de protections est organisée par la Métropole et la Ville jusqu'au 28 mai. L'objectif : lutter contre la précarité menstruelle, qui touche chaque année quatre millions de femmes. Rendez-vous à l'hôtel de ville pour déposer vos dons de protections hygiéniques. Tous les produits d'hygiène intime sont concernés. Les paquets entamés et produits en vrac sont acceptés à condition d'être emballés individuellement.

MENUS DES RESTAURANTS SCOLAIRES



MENUS DU 25 MARS AU 3 AVRIL 2026

Mercredi 25 : salade verte / dés de fromage / vinaigrette maison, pané de blé fromage épinards, lentilles*, compote pomme banane, pain*.

Jeudi 26 : tarte aux 3 fromages, sauté de porc à la moutarde ou flan de légumes sauce tomate, beignets de courgettes, fruit de saison*, pain*.

Vendredi 27 : macédoine mayonnaise, aiguillette de poisson sauce Nantua, semoule*, crème dessert chocolat*, pain*.

Lundi 30 : taboulé à la grecque, bouchées riz tomate mozzarella*, haricots verts ail et échalote*, yaourt nature*, fruit de saison*, pain*.

Mardi 31 : salade verte / dés de fromage / vinaigrette maison, filet de poisson pané / citron, riz basmati safrané*, compote de fruits*, pain*.

Mercredi 1 : salade de maïs / vinaigrette au curry, galette boulgour, lentilles corail et épinards, purée de carottes, fromage, mélange de fruits Acapulco, pain*.

Jeudi 2 : radis / beurre demi-sel, boulettes de bœuf sauce tomate ou égrené végétal à la tomate*, coquillettes (+ fromage râpé)*, île flottante et crème anglaise, pain*.

Vendredi 3 : feuilleté au fromage, œufs durs sauce Béchamel*, brocolis à l'échalote*, fromage, fruit de saison*, œufs en chocolat, pain*.

(*) Produits bio.

La Ville peut être amenée à modifier ces menus, consultables sur www.venissieux.fr.

MARS BLEU

Se faire tester et s'informer,
sans tabou

Tous les ans, le mois de mars est consacré à la prévention et au dépistage du cancer colorectal. Deuxième cancer le plus meurtrier chez l'homme et troisième chez la femme, il cause annuellement plus de 16 900 décès en France. Près de 47 500 nouveaux cas sont diagnostiqués tous les ans.

La maladie peut évoluer pendant plusieurs années avant de provoquer des symptômes visibles. Les premiers signes — sang dans les selles, douleurs abdominales persistantes, modification du transit, amaigrissement inexplicable

et fatigue inhabituelle — apparaissent en général à un stade avancé de la maladie.

En France, tous les deux ans, qu'on soit un homme ou une femme entre 50 et 74 ans, il est important de se faire dépister. Le test est simple d'utilisation, gratuit et pris en charge par l'assurance maladie. Il peut être commandé en ligne, retiré en pharmacie ou demandé lors d'une consultation avec un professionnel de santé. Détecté tôt, le cancer colorectal a un taux de survie à cinq ans supérieur à 90 %. ■

P.G.

PRATIQUE

NUMÉROS RAPIDES D'URGENCE

Samu : 15 - Police secours : 17 - Pompiers : 18.
Service d'urgence unique pour sourds et malentendants : 114.
Violences conjugales (victime ou témoin) : 3919.
SOS Médecins : 04 78 83 51 51

MAISON MÉDICALE DE GARDE

17, rue Albert-Einstein — 04 72 50 04 05. Appel préalable au 04 72 33 00 33. Ouvert de 20 heures à minuit ; les samedis de midi à minuit ; les dimanches et jours fériés de 10 heures à minuit.

COMMISSARIAT DE POLICE

9, avenue Marcel-Houël.
04 72 50 04 76

POLICE MUNICIPALE

1, rue Jean-Macé
04 72 50 02 72

TOP MUNICIPAL

Médiation - prévention.

Standard ouvert 24 h./24 - 365 jours/an au 04 72 51 52 53.

expressions
LES NOUVELLES DE VÉNISSIEUX

Rédaction : 9, rue Aristide-Bruant 69200 Vénissieux. Téléphone : 04 72 51 18 12.
Mail : redaction@expressions-venissieux.fr
Site du journal : www.expressions-venissieux.fr

Paraît un mercredi sur deux sur papier recyclé.



Directrice de publication : Delphine Peyre. Rédacteur en chef : Gilles Lulla ☎ 04 72 51 18 12.
Rédacteur en chef adjoint : Grégory Moris ☎ 04 72 51 76 65. Secrétaire de rédaction : Alain Seveyrat ☎ 04 72 51 76 84.
Journalistes : Poutchie Gonzales ☎ 04 72 51 04 78. Jean-Charles Lemeunier ☎ 04 72 51 76 85. Djamel Younsi ☎ 04 72 51 76 62. Fabrice Dufaud ☎ 04 72 51 76 64.
Chargée du service administratif et financier : Krisztina Papp.

Éditeur : Régie autonome personnalisée du journal Expressions. Fabrication : Franche-Comté Impressions, 21 130 Auxonne ☎ 03 80 37 45 03.

Distribution : Codice — 69200 Vénissieux ☎ 04 72 33 04 30. Abonnement : 45 euros par an. Prix au numéro : 1 euro.

Tirage 34 000 exemplaires. ISSN : 1151-0935

UN PROJET TITANESQUE

Quand la ZUP sortait de terre

Comment le plateau des Minguettes allait devenir, il y a soixante ans, la plus grande zone à urbaniser en priorité de France.



CARTE POSTALE DR.

Depuis des temps immémoriaux, le vaste plateau des Minguettes se compose de terres agricoles et de vignobles. Sous l'Ancien Régime et jusqu'à la Révolution, le vin des Minguettes était assez prisé. C'est en octobre 1963 que se déroulèrent les toutes dernières vendanges. Les frères Élie et Marius Payet, fermiers à La Corsière, procédèrent à l'ultime cueillette en famille.

Durant la fin des années cinquante et tout au long des années soixante, certains secteurs de Lyon et plusieurs communes environnantes, construisaient de nouvelles et gigantesques zones urbanistiques. À Vénissieux, un projet d'envergure prévoyait la réalisation d'une importante ZUP — les zones à urbaniser en priorité furent créées en France par le décret du 31 décembre 1958 — sur ce lieu, appelé le plateau et s'étendant sur 220 hectares. Ce qui allait devenir la plus grande ZUP de France serait apte à accueillir une population de 40 000 habitants. Tours, immeubles et pavillons allaient être bâtis sur différents lieux-dits : Malaize, Montchaud, La Corsière, La Darnaise, Le Couloud, Grandes Terres des Vignes. D'autres secteurs prendront le nom de Léo-Lagrange, Monmousseau, Herriot, Démocratie, Thorez, Division-Leclerc, Rotonde, Armstrong, Pyramide et Lénine.

Historiquement, les Minguettes correspondaient à un secteur allant du Cluzel à Saint-Fons. Durant l'entre-deux guerres, un petit quartier s'était créé en bordure du chemin de Petit-bois, composé de modestes maisons

agrémentées d'un jardin (en 1945, l'artère sera élargie sous le nom de rue Gabriel-Péri). Les habitants étaient majoritairement originaires d'Italie et d'Espagne. C'est le nom de ce lieu-dit qui est choisi pour dénommer l'ensemble de la vaste ZUP.

DU PROJET À LA RÉALISATION DU VASTE ENSEMBLE

Au recensement de 1962, la population de Vénissieux s'élève à 29 260 habitants, presque le double par rapport à 1946. La crise du logement, endémique depuis les bombardements de 1944, s'aggrave avec l'arrivée de personnes attirées par les nombreuses usines. Le 4 juillet 1963, le conseil municipal, dirigé alors par Marcel Houël, accepte officiellement le projet de ZUP.

Durant plusieurs années et jusqu'en 1965, sont effectuées les procédures d'expropriation des propriétaires de maisons et de terrains. Pour une majorité d'agriculteurs sonne le glas de la profession.

Initialement, il est prévu la construction de 5 000 logements. Finalement, 58 tours de 14 à 15 étages et 30 barres sont réalisées sous la direction de l'architecte Eugène Beaudouin, avec l'assistance de deux autres architectes, René Bornarel et Franck Grimal. Durant les premiers mois des travaux, chaque jour, d'innombrables badauds s'agglutinent autour de la croix de La Corsière, assistant au ballet incessant des engins de travaux publics et du va-et-vient de dizaines de camions.

En novembre 1965, débute la phase active de la construction, dans les secteurs Démocratie, Pyramide et Monmousseau. Au cours du premier semestre de l'année 1966, les premiers habitants s'installent dans la tour 112, à Démocratie. En septembre 1966, une navette de la ligne 12 relie la place Léon-Sublet jusqu'à Cachin/Martyrs-de-la-Résistance, première liaison de transports en commun du plateau. En novembre de cette même année, sont mis en chantier les premiers groupes scolaires, Jean-Macé et Jean-Moulin. Ils ouvrent en septembre 1967. En janvier 1968, le CES Jules-Michelet accueille ses premiers élèves. Cette année-là, la pharmacie de La Pyramide est la première des Minguettes à lancer son activité.

LA VIE DU NOUVEAU QUARTIER DURANT LES ANNÉES SOIXANTE-DIX

En 1970, débute la troisième tranche de constructions incluant la clinique La Rose-raie de la Mutualité française du Rhône. Le quartier dispose d'un autre groupe scolaire, l'école Louis-Pergaud. Durant le deuxième semestre, s'achève la construction des 123 maisons individuelles. En 1971, le docteur Jean-Jacques Martin (qui exercera jusqu'en décembre 2009), le docteur Voegel et l'infirmier M. Hayotte ouvrent leur cabinet à La Rotonde. Ils sont parmi les premiers personnels de santé à s'installer. Cette même année, l'école Léo-Lagrange est opérationnelle. En juin 1972, le plateau dispose du premier centre

social, Eugénie-Cotton. Cette année est riche en inaugurations, avec la clinique de La Rose-raie, la résidence pour personnes âgées Henri-Raynaud et le CES Elsa-Triolet.

En 1973, l'essentiel des constructions est achevé et, en mai, les habitants peuvent profiter de la piscine Auguste-Delaune. Puis, en avril 1974, ouvre un second centre social, Roger-Vailland. Au cours des années soixante et soixante-dix, plusieurs centres commerciaux voient le jour à Rotonde, Pyramide et Vénissy.

En novembre 1975, une troisième ligne de bus dessert les Minguettes, la 36, complétée en mars 1976 par la 54. Et, le 29 octobre 1976, un conseil municipal extraordinaire se tient au cœur de la cité et publie la charte de la ZUP.

En 1977, sont créés des courts de tennis. C'est également cette année-là qu'ouvre la résidence pour seniors Ludovic-Bonin. Désormais, le quartier dispose d'une quinzaine de médecins et spécialistes. Enfin, en mars 1978, les passionnés du septième art disposent d'un bâtiment flambant neuf, le cinéma Gérard-Philippe. Dès la fin des années soixante-dix, des critiques s'expriment sur le manque dans certains secteurs d'espace urbain et du trop grand rapprochement des immeubles, en particulier à Monmousseau et Démocratie, donnant une impression de tassement. Malgré tout, un soin particulier environnemental s'opère par la plantation de nombreux arbres et fleurs le long des artères et sur les ronds-points. Ce quartier aéré, verdoyant, est considéré comme la ZUP de France la mieux entretenue et la plus fleurie. ■

GÉRARD PETIT

Sources

- Bulletins municipaux, du 4^e trimestre 1966 et du 1^{er} trimestre 1967
- « Vénissieux la rebelle », Maurice Corbel, éditions Cerde d'Art, 1997
- « Dans les rues de Vénissieux », Maurice Corbel, Mâcon Imprimerie, 2000
- Thèse de Marcelle Trigueiro de Araújo Morais : « Éléments pour une prise en compte du rôle des espaces publics dans les grands ensembles. Les cas lyonnais de la Ville Nouvelle et des Minguettes », soutenue le 5 décembre 2008 (n° 2008 ISAL 0105)
- « La Porte des Minguettes, fragments d'histoire des ensembles Monmousseau et Démocratie », Christophe Vincendon, Public Imprim, Ville de Vénissieux, 2009
- Articles du Progrès du 2 novembre 1980 et du 5 mars 1983, de Lyon-Matin du 6 décembre 1980.



PHOTO RAJAK O'HANIAN - VILLE DE VÉNISSIEUX